

cyberpresse.ca

LA PRESSE

NOTRE ENQUÊTE SUR LES URGENCES DE MONTRÉAL

TOUJOURS LE CHAOS

› DES PATIENTS ENTASSÉS ET DIFFICILES D'ACCÈS

› LE PERSONNEL CRAINT DE PLUS EN PLUS
LES RISQUES D'ERREURS

› UN URGENTOLOGUE DOIT FAIRE
LE MÉNAGE LUI-MÊME

**TROIS JOURS AUX URGENCES
AVEC MARIE-CLAUDE LORTIE** /// PAGES A2 ET A3

› LE MINISTRE COUILLARD REJETTE
LA FAUTE SUR LES HÔPITAUX

› DAVID LEVINE PROMET DE REMÉDIER
À LA SITUATION... D'ICI TROIS ANS

**LES TEXTES DE PASCALE BRETON
ET PAUL ROY** /// PAGES A4 ET A5

› **Mes hôpitaux**

**LA CHRONIQUE
DE PIERRE FOGLIA**
PAGE A5

PHOTOMONTAGE LA PRESSE ©



Michel Rabagliati

**MARC CASSIVI
À TABLE AVEC...
MICHEL
RABAGLIATI**
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 2

**FESTIVALS
ROZON ET ODA
FUMENT
LE CALUMET
DE LA PAIX**
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1

LUTTE ANTITERRORISTE



PHOTO EVAN VUCCI. AP

Le président américain George W. Bush.

Bush essuie un autre revers

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Quelques jours à peine après avoir subi une défaite majeure à Guantánamo, la justice de George W. Bush essuie un autre revers cinglant, cette fois-ci aux États-Unis Dans une décision

rendue par deux voix contre une, une cour d'appel a estimé hier que le président américain n'avait pas le pouvoir de soumettre un terroriste présumé, en l'occurrence Ali al-Marri, citoyen qatari, à une détention militaire illimitée.

Soupçonné d'être un « agent dormant » du réseau Al-Qaeda,

al-Marri, 41 ans, est la seule personne détenue aux É.-U. en tant qu'« ennemi combattant ». Il avait saisi la justice fédérale pour contester sa détention sans inculpation à bord d'un brick de la US Navy en Caroline du Sud.

› **Voir BUSH** en page A30

MIDGET AAA

Un jeune gardien obtient 7500\$ pour avoir été évincé de la formation

CHRISTIANE DESJARDINS

Pour avoir retranché un jeune gardien de but de hockey après lui avoir dit qu'il ferait l'année dans l'équipe, Les Prédateurs de Montréal Midget AAA inc, sont condamnés à lui payer 7500\$. Ainsi en a décidé un juge de la Cour du Québec au nom d'un évocat de... Henri Richard.

C'est le père du garçon, Gino Di Ruocco, qui avait décidé de porter cette affaire devant les tribunaux, parce qu'il trouvait injuste la façon dont son fils avait été traité.

› **Voir GARDIEN** en page A10

PARTAGE DES REVENUS

**Harper met au défi
trois provinces
de traîner Ottawa
en cour**

PAGE A14

À partir de

99\$*

pour aller à Charlottetown ou à Halifax.

Réservez d'ici au 14 juin 2007.
Voyagez d'ici au 29 août 2007.

Réservez sur westjet.com ou communiquez avec
votre agent de voyages. Pour tout renseignement,
composez le 1 877 956 6982.



PARCE QUE LE PROPRIO Y TIENT

DE LA CRISE DE NERFS



PHOTO TODD HEISLER, THE NEW YORK TIMES

Le personnel craint toujours que, dans le feu de l'action, dans la folie du débordement de leur unité de travail et malgré leurs efforts surhumains pour tout faire en même temps, des gestes de base soient oubliés.

cardiologue pour interroger le défibrillateur d'un autre patient cardiaque qui n'arrête pas de lancer des chocs.

Il est rendu 14h45, et le niveau de décibels a clairement augmenté. Les proches des patients ne sont plus acceptés. Tout est trop tassé.

« Appelez l'entretien ! »

Le vieux monsieur a vomi de nouveau.

Une jeune femme qui souffre d'un grave mal de tête et de cou doit absolument passer aux rayons

X. Il faut cependant la mettre sur une planche. Tout le monde attend. Finalement, le médecin « se tanne » et décide de la déplacer lui-même avec l'aide des infirmières disponibles. « Si on attend que le préposé ait le temps de faire ça, on va attendre encore longtemps et on risque de rater l'heure de tombée pour la lecture des radios par un patron. On ne peut pas se permettre d'attendre s'il y a eu dommage à une artère. »

Dans le fond de la salle, un homme qui est arrivé plus tôt le

matin pour un accident de vélo décide de partir. Il est fâché. On lui a soigné sa blessure à la tête, mais durant toutes ses heures passées aux urgences, personne n'a nettoyé ses égratignures aux mains et aux bras.

Les infirmières et le médecin s'excusent, la mine un peu basse.

La vie de ce monsieur n'est pas en danger. Mais il vient de leur rappeler ce qu'ils craignent le plus et ce qui les démoralise le plus: la possibilité que dans

le feu de l'action, dans la folie du débordement de leur unité de travail et malgré leurs efforts surhumains pour tout faire en même temps, des gestes de base pour les soins des malades soient oubliés.

Aux étages, le nombre d'infirmières par rapport aux patients est fixe, explique l'urgentologue, « ici, aux urgences, le nombre d'infirmières est fixe, mais le nombre de patients est élastique. On s'assure que tout le monde survive. Mais on tourne

les coins ronds. On s'arrange pour que ça tienne. Et on se sent toujours coupable de ne pas avoir pu donner le meilleur de nous-mêmes. »



URGENCES

Avez-vous déjà vécu une mauvaise expérience dans une salle des urgences? Répondez sur www.cyberpresse.ca

La nuit sous la lumière

MARIE-CLAUDE LORTIE

À peine entré à l'hôpital par l'accueil des urgences, on aperçoit la dame, couchée sur une civière dans un couloir un peu en retrait. Elle gémit. Tout le monde l'entend. Il faut qu'elle aille aux toilettes. Comme elle ne peut pas marcher, une infirmière installe un paravent qui lui donne un semblant d'intimité et l'aide avec une bassine. Une fois recouchée, la patiente recommence à se plaindre. Fort.

Comme elle doit être hospitalisée, elle aurait dû être montée dans une chambre aux étages depuis longtemps. Mais il n'y a pas de place encore pour elle. Alors elle attend, et elle gémit.

On est samedi soir. La situation est relativement calme aux urgences. Il y a bien quelques patients sur des civières dans la salle d'attente, tout nus en chemise d'hôpital, à quelques mètres de la porte d'entrée, mais les infirmières et les médecins s'entendent, la situation est correcte. Pour une fois, les patients en attente de lits aux chambres, surtout, mais aussi tous ceux qui ont abouti aux urgences sans être des cas réellement urgents – mais qui n'ont pas trouvé de meilleur accès au réseau de santé – ne font pas disjoncter le service.

Ce n'est pas ce que pense une dame qui arrête tous ceux qui passent dans le couloir en leur demandant quand un médecin va finalement venir la voir. Elle a peut-être une phlébite, elle attend depuis l'après-midi...

Quand les médecins disent que même quand ça va bien, ça va mal, c'est de cela qu'on parle. La situation est « contrôlée », mais les patients attendent quand même de longues heures. Il manque de préposés pour préparer les salles d'examen, il manque d'infirmières, il manque de pharmaciens pour les médicaments, il manque de préposés à l'entretien, il manque de personnel pour les chambres aux étages où certains patients devraient être envoyés. Tous les petits retards

Une patiente a fait pipi dans des toilettes portatives. « On n'est jamais si bien servi que par soi-même », dit l'urgentologue avant d'enfiler des gants pour faire le ménage lui-même.

s'accumulent. Un appareil ophtalmologique refuse de fonctionner correctement, on ne trouve pas les bons masques, il manque de plateaux d'instruments...

Le médecin doit voir une dame âgée qui se plaint de graves douleurs à une jambe et qui ne peut plus marcher. Il arrive dans la salle d'examen: elle a fait pipi dans des toilettes portatives mais personne n'est allé jeter le tout. La dame est gênée. « On n'est jamais si bien servi que par soi-même », dit l'urgentologue avant d'enfiler

des gants pour faire le ménage lui-même. « Si j'attends le préposé, ce sera trop long. Si je fais juste déplacer la chaise, ça va finir par faire un dégât car il manque de place alors quelqu'un va foncer dedans... »

Prochain patient: un homme qui a un problème pour lequel il est déjà suivi dans un autre hôpital. L'urgentologue n'est pas content. Pourquoi n'est-il pas allé là où est son dossier? Changer d'établissement a un prix, lui explique-t-il. Le simple fait d'ouvrir un nouveau dossier coûte 440\$ au système. Et c'est sans parler des tests à refaire.

Quelques salles plus loin, un jeune couple consulte pour un problème gynécologique bénin. Cette fois, l'urgentologue doit prendre de longues minutes pour leur parler de contraception. De toute évidence, si la jeune femme avait eu un médecin de famille ou avait su comment trouver un gynécologue en clinique externe, elle ne serait pas là.

Pendant ce temps, dans la salle d'attente principale, les autres malades attendent en écoutant Ray Davies chanter « Lola, LoLoLoLoLola » à MusiMax, incluant la vieille dame qui a mal à la jambe. Elle a une fracture. Le médecin veut la garder à l'hôpital pour la nuit. Mais comme il n'y a pas assez de personnel à l'étage et comme il n'y a de place nulle part ailleurs où la mettre, elle va passer la nuit sur sa civière, au milieu de la salle d'attente, sous les lumières allumées en permanence.



PHOTO JONATHAN WIGGS, THE BOSTON GLOBE

Quand les médecins disent que même quand ça va bien, ça va mal, c'est de cela qu'on parle. La situation est « contrôlée », mais les patients attendent quand même de longues heures aux urgences.



PIERRE FOGLIA

Mes hôpitaux

Au cours des dernières années, j'ai eu à fréquenter deux hôpitaux, l'un et l'autre situés à peu près à égale distance de chez moi. L'hôpital de Brome-Missisquoi, à Cowansville, l'un des plus mal classés de notre palmarès des urgences puisqu'il obtient la note de « D moins ». Quant à l'autre, celui du Haut-Richelieu à Saint-Jean, il se classe quelque part au milieu du tableau avec la note de « C plus ». Je suis allé soigner une phlébite au premier, au second, j'ai subi une intervention sous anesthésie générale, en plus de quelques visites imprévisibles à ses urgences en pleine nuit, pas plus tard que l'hiver dernier.

Je ne vous parle pas ici de santé, c'est un sujet qui m'ennuie, je vous l'ai dit souvent. Je vous parle de ce tableau qu'on retrouvait en page trois de mon journal hier. J'aime les tableaux, c'est amusant, c'est sportif. Donc dans ce tableau, les urgences des hôpitaux du Québec sont classées comme les coureurs à la fin d'une étape du Tour de France, voyons-y de plus près...

L'hôpital de Brome-Missisquoi est classé avant-avant-dernier, seuls Saint-Luc et Notre-Dame ont fait pire dans toute la province! Quant à l'hôpital du Haut-Richelieu, il reflète la situation en général au Québec, longues attentes aux urgences avant de voir un médecin, durée moyenne du séjour: 15h45, une petite demi-heure de moins que la moyenne québécoise.

Où je veux en venir? Au décalage. Le décalage entre la vérité rigoureuse, indubitable, incontournable des statistiques, des enquêtes, des vues d'ensemble, des palmarès, des classements, bref le décalage entre la vérité des chiffres et la vérité tout aussi vraie et pourtant bien différente d'une visite à l'hôpital.

À deux reprises, en février dernier, j'ai dû me rendre aux urgences à l'hôpital du Haut-Richelieu à Saint-Jean. Si je ne compte pas le temps passé en salle d'attente (qui n'est pas comptabilisé non plus dans notre palmarès), les deux fois – pour un problème pas si simple qui nécessitait d'attendre le résultat d'une analyse

faite sur le tas –, les deux fois j'ai passé moins de deux heures sur la civière, et ce n'était même pas dans un couloir, mais dans une alcôve fermée par des rideaux. (Je suis gêné d'avoir à le préciser, mais je vous entends ricaner: non, je n'ai bénéficié d'aucune faveur ni raccourci.)

Pour ce qui est de l'hôpital de Brome-Missisquoi, cela fait un moment que je n'ai pas eu à m'y rendre, mais si vous voulez mon avis, pour avant-dernier qu'il soit dans notre classement, affublé de cet infamant « D moins », c'est de loin l'hôpital le plus sympathique où j'ai jamais mis les pieds. Un amour d'hôpital de campagne, anglophone dans sa culture profonde avec des vieilles dames qui vendent des cookies dans le hall d'entrée, avec des super médecins qui ont choisi de vivre dans la région plutôt qu'à Montréal, un modèle de réseau intégré, service d'obstétrique cité en exemple à travers tout le pays, et vous allez me dire que cela n'a rien à voir mais pour moi c'est déjà le début de ma guérison: pour me rendre à l'hôpital de Brome-Missisquoi, je dois prendre à travers champs

par des raccourcis qui embaument les foins, mon médecin à l'époque élevait des moutons, et dans la salle d'attente, bien rare si je ne salue pas un voisin, la dernière fois c'était le vieux Sherman qui s'était fait un tour de rein en pelletant son fumier.

Vous me dites maintenant que j'y attendrai deux heures de plus que partout ailleurs? En la rustique compagnie de Sherman qui me parlera de son jardin, je veux bien.

La gauche française

C'est la grande nouvelle de l'heure: la France a viré à droite! Ah bon! Parce que c'était la gauche qui était au pouvoir? Chirac, c'était la gauche? Reportons-nous il y a 50 ans, mai 58, de Gaulle se fait plébisciter. C'était la gauche, de Gaulle? Après de Gaulle, il y a eu ce ratoureux de Pompidou, c'était la gauche, Pompidou? Après Pompidou il y a eu ce nul de Giscard, c'était la gauche, Giscard? Le seul président de gauche que la France s'est donné en 50 ans ce fut Mitterrand et vous savez pourquoi? Parce qu'il était de droite.

Le problème de la gauche en France, c'est... la gauche! J'entends la gauche officielle, celle des chroniqueurs du *Nouvel Obs*, de *l'Express*, des barons du parti socialiste, des intellos, de BHL. Écoutez-les se lamenter. Se lamentent-ils de Sarkozy? Que non. Ils se lamentent de la gauche d'en bas... trop à gauche, trop archaïque, trop loin du centre où se trouve le pouvoir. Se lamentent du peuple, ce boulet.

C'est pas bien grave, allez. La gauche d'en bas, la gauche républicaine, Sarkozy ou pas, est toujours le cœur de la France comme elle l'est depuis Voltaire, depuis Lamartine, depuis Rousseau, depuis le Front populaire. Elle a survécu à de Gaulle, elle a surtout survécu à Mitterrand, elle survivra aussi à Ségolène. Elle ne prendra jamais le pouvoir, elle n'est pas là pour prendre le pouvoir, la gauche n'est pas faite pour le pouvoir, elle est faite pour l'opposition, elle est là pour foutre le bordel, la gauche française est la meilleure gauche du monde pour foutre le bordel. Vive la France.

Trois ans pour soigner les urgences

L'Agence de la santé de Montréal veut y réduire de moitié le nombre de visites

PASCALE BRETON

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal est en train de mettre sur pied un plan d'action pour désengorger les urgences de la métropole. D'ici trois ans, les résultats seront probants, promet le président et directeur général, David Levine.

Les urgences de la métropole reçoivent 850 000 visites annuellement. Elles doivent diminuer de moitié. « L'idée est de changer de façon fondamentale la façon dont nos urgences sont utilisées. À Montréal, 50 % des visites aux urgences pour-

raient être faites à l'extérieur », lance le PDG de l'Agence, en entrevue à *La Presse* le jour même de la parution du palmarès des urgences.

Il propose un plan d'action en six points. Essentiellement, il faut améliorer la gestion des urgences et revoir la collaboration entre les différents établissements de santé. Les patients doivent avoir accès plus facilement à un médecin de famille.

Au cours des derniers mois, l'Agence de Montréal a analysé la fréquentation des salles d'urgences. En quatre mois, une même personne est venue aux urgences 21 fois. Il s'agis-

sait d'une personne âgée vivant dans une résidence. Pour elle, c'était plus simple d'appeler l'ambulance dès qu'elle avait un problème, explique M. Levine. « Nous sommes en train d'iden-

Si le plan prévoit l'intervention de tous les acteurs du réseau, il reste que les hôpitaux doivent se questionner sur la gestion interne à leurs urgences.

En quatre mois, une même personne est venue aux urgences 21 fois. Pour elle, c'était plus simple d'appeler l'ambulance dès qu'elle avait un problème.

tifier les gens qui sont des utilisateurs fréquents des urgences pour mettre en place une façon de les traiter et de les suivre autrement. »

L'Hôpital général juif a donné une grande priorité aux urgences, cite M. Levine. « Un interniste est déjà sur place aux urgences pour voir le patient

et aider l'omnipraticien. Alors qu'à Notre-Dame, il faut appeler un consultant, appeler un cardiologue ou un néphrologue, et s'il n'est pas là pour donner le congé, le patient va rester plus longtemps aux urgences. »

Dans le palmarès des urgences de *La Presse*, l'Hôpital général juif récolte B- tandis que Notre-Dame finit bon dernier avec E+. Hier, personne n'a voulu commenter la situation au CHUM.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : pbreton@lapresse.ca

LE PLAN DE L'AGENCE

Plan d'action de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal :

- > Gestion intégrée des urgences au plan régional
- > Diminution de l'achalandage des urgences
- > Prise en charge de davantage de patients par les médecins de famille
- > Meilleure planification des congés des patients hospitalisés
- > Mise au point de mesures particulières pour la clientèle âgée
- > Amélioration de la gestion interne des urgences et des unités de soins

Le système de santé pourrait davantage recourir au privé

PRESSE CANADIENNE

La liste des interventions chirurgicales confiées à des cliniques privées pourrait s'allonger.

La loi 33, qui découle de l'arrêt Chaouli rendu par la Cour suprême du Canada, permettra à des hôpitaux de conclure des contrats avec des centres médicaux spécialisés pour les opérations aux hanches, aux genoux et pour les cataractes.

Radio-Canada a cependant rapporté hier soir avoir pris connaissance d'une liste énumérant près d'une trentaine d'autres interventions chirurgicales dans divers domaines – notamment les hernies et l'obésité morbide – qui pourraient aussi être confiées en sous-traitance à des cliniques associées, aux frais de l'État.

La société d'État a précisé qu'il s'agissait d'une liste préliminaire, préparée par le ministère provincial de la Santé, qui élabore en ce moment les règlements qui vont accompagner la loi 33.

19⁹⁹
Le bikini licou rayé matelot

C'est la fine rayure nautique pure mode, en contraste de vert et blanc, marine et blanc ou rouge et blanc, pour un bikini triangle à coussinets amovibles, avec culotte unie lisérée à la taille. Tp.p.m.g.tg. Une exclusivité Simons. Rég. 29.95

39⁹⁵
Le maillot cercles nautiques blancs

Impeccable maillot une pièce taille allongée, tout doublé au devant avec un excellent soutien intégré. Ceinture anneaux émail et métal, culotte unie parfaitement découpée. Blanc sur marine. 6 à 14. Une exclusivité Simons.

19⁹⁹
Le bikini licou palmiers graphiques

C'est le licou qui vous donne une touche de féminité supplémentaire avec son large tour bandeau qui maintient parfaitement et ses attaches rubans noués. Bonnets à coussinets amovibles. Noir et blanc, orange et ivoire. 6 à 14. Une exclusivité Simons. Rég. 29.95

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS !

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



LA SONATA GL 2008

LA PLUS ÉCONERGÉTIQUE 6,3 L/100 km !
DISPONIBLE UNIQUEMENT AU QUÉBEC



SONATA GL 2008

4 cylindres, transmission manuelle

PDSF : 22 295 \$

Rabais de 4 000 \$

applicable à l'achat, à la location ou
au financement sur les Sonata GL 2008

Ex. : 22 295 \$ - 4 000 \$ = **18 295 \$**

La Sonata GL à moteur 4 cylindres gagnante
du prix EnerGuide 2007 de la grande berline
la plus éconergétique (6,3 L/100 km autoroute)



SONATA 2008

DÉJÀ ARRIVÉE !



(MODÈLE SONATA GL MONTRÉ)



(MODÈLE ACCENT SR MONTRÉ)

LES 3 PREMIÈRES MENSUALITÉS
À LA LOCATION SERONT DÉFRAYÉES
JUSQU'À UN MAXIMUM DE 750 \$,
TAXES INCLUSES.*



VOICI L'ÉDITION SPÉCIALE ACCENT SR 2007

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE:

- RADIO CLARION® DE HAUTE GAMME
- AMPLIFICATEUR ET HAUT-PARLEUR DE GRAVES
- GARNITURES D'HABITACLE DE TYPE SR
- ADMISSION D'AIR
- JUPES LATÉRALES, PASSAGES DE ROUES ÉLARGIES, LIGNES EXTÉRIEURES UNIQUES
- GLACES ÉLECTRIQUES
- TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE

- AILERON ARRIÈRE
- EMBOUT D'ÉCHAPPEMENT EN ACIER INOXYDABLE
- EMBLÈME SR

ET VOICI MAINTENANT LE TUCSON GL VIVA

ÉDITION LIMITÉE



(MODÈLE TUCSON VIVA MONTRÉ)



TOUT ÉQUIPÉ AVEC PLUS DE 3 000 \$ EN ACCESSOIRES VIVA À MOITIÉ PRIX***

L'ENSEMBLE VIVA À MOITIÉ PRIX COMPREND:

- CALANDRE TUCSON À RELIEF
- MARCHEPIEDS LATÉRAUX EN ACIER INOXYDABLE POLI
- AILERON ARRIÈRE
- BAVETTES GARDE-BOUE
- EMBLÈME VIVA
- TAPIS PROTECTEURS AVEC EMBLÈME VIVA
- JANTES EXCLUSIVES DE 16 POUCES À 8 RAYONS EN ALLIAGE

GARANTIE
5 ANS

5 ans / 100 000 km
Garantie globale limitée*

Garantie complète de Hyundai sans franchise.

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUTS LES VÉHICULES HYUNDAI.
Toutes les marques de commerce sont la propriété de Hyundai Auto Canada Corp.



hyundaicanada.com

PDSF des modèles annoncés des SONATA GL à transmission manuelle 2008/ACCENT SR à transmission manuelle 2007/TUCSON GL VIVA V6 traction avant 2007 de 22 295 \$/19 795 \$/27 995 \$. Frais de livraison et de destination (1 395 \$/1 345 \$/1 595 \$), immatriculation, assurance, enregistrement et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. *L'offre des 3 mensualités gratuites est pour une durée limitée et s'applique à tous les véhicules ACCENT 3 PORTES, BERLINES ACCENT 4 PORTES NEUFS, 2007 en stock, du 1er au 30 juin 2007. Cette offre s'applique aux véhicules livrés en location faisant partie de l'inventaire du concessionnaire. Les 3 premières mensualités à la location seront défrayées jusqu'à un maximum de 750 \$ pour tous les véhicules ACCENT, taxes incluses. La différence du total des mensualités gratuites excédant la limite, le comptant exigé, le cas échéant, les frais de livraison et de destination (1 345 \$), d'acquisition à la location (380 \$), d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement au registre des droits (RDP/RM au Québec) sont payables au moment de la livraison. Cette offre peut être modifiée sans avis préalable. Voir un concessionnaire participant pour tous les détails. **Certains conditions peuvent s'appliquer pour le Programme de rabais aux diplômés. Voir le concessionnaire pour les détails. *** PDSF du Tucson GL Viva Edition limitée 2007 à traction avant de 27 995 \$. Le Tucson GL Viva Edition limitée comprend un équipement et des caractéristiques supplémentaires d'une valeur approximative de 3 000 \$ pour un coût additionnel de seulement 1 600 \$. La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp., et sont utilisés sous licence. Toutes les offres sont en vigueur jusqu'au 3 juillet 2007 et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voir le concessionnaire pour les détails.

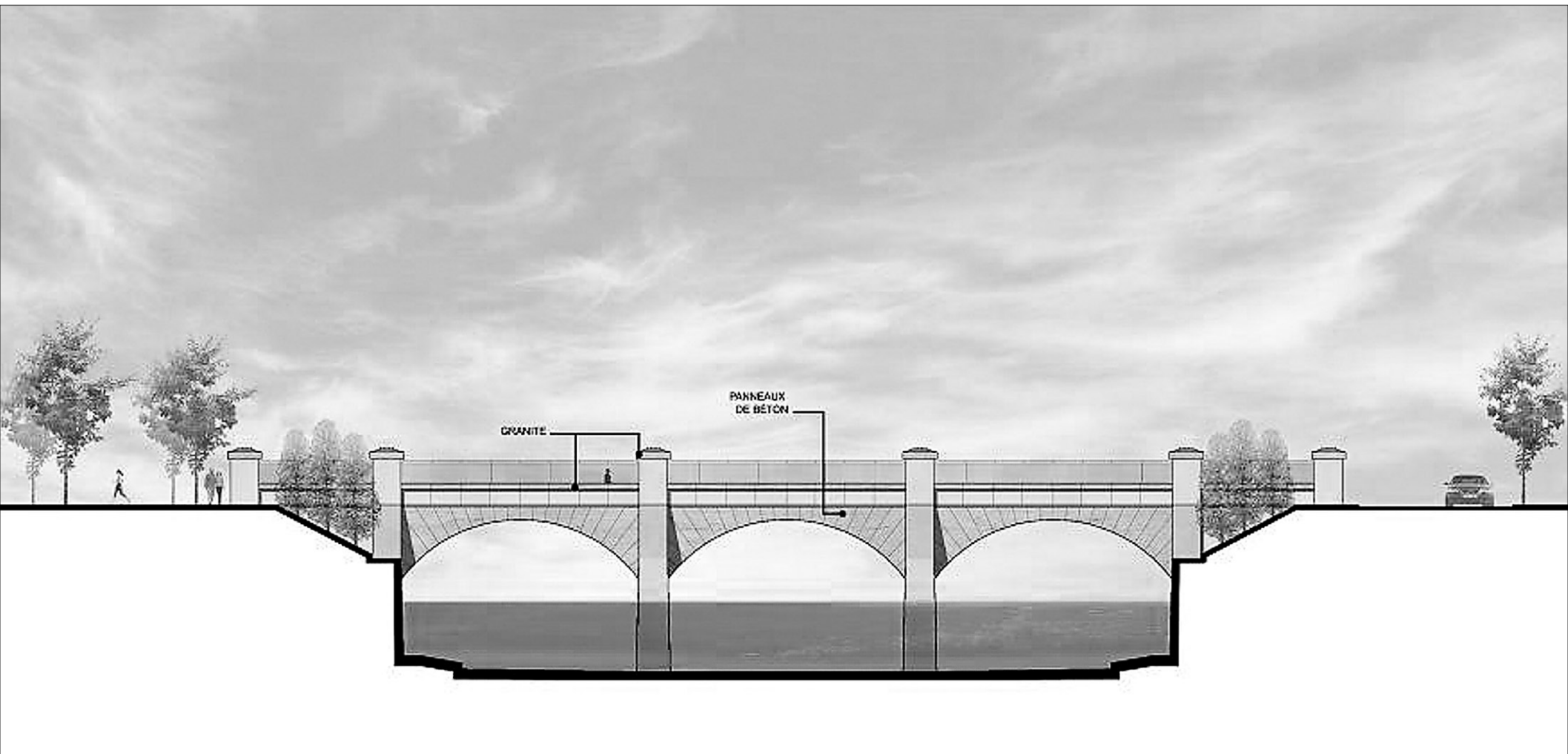


ILLUSTRATION LEMAY ASSOCIÉS

Le remplacement du pont Latour devrait être terminé en décembre 2007, si tout va bien. Sur le plan esthétique, le nouveau pont ressemblera un peu à l'ancien. Comme le pont de 1921, le nouvel ouvrage comportera deux grandes arches, qui permettront à l'eau du canal de l'Aqueduc de couler librement sous la structure.

Montréal lance le chantier du pont Latour

BRUNO BISSON

La Ville de Montréal a finalement lancé hier les travaux de remplacement du vieux pont Latour dans l'arrondissement de LaSalle, dans le sud-ouest de la métropole, six ans après en avoir fait une promesse électorale.

En présence de la mairesse de l'arrondissement, Manon Barbe, qui avait fait de la réalisation de ce projet un engagement personnel, le responsable des infrastructures, de la voirie et de la gestion de l'eau au comité exécutif de Montréal, Sammy Forcillo, était fier d'annoncer des investissements de près de 10 millions de dollars pour le pont, le réaménagement d'une rue locale et l'installation d'une nouvelle conduite d'eau d'ici l'automne 2008.

Le remplacement du pont Latour devrait être terminé en décembre 2007, si tout va bien. Sur le plan esthétique, le nouveau pont ressemblera un peu à l'ancien. Comme le pont de 1921, le nouvel ouvrage comportera deux grandes arches, qui permettront à l'eau du canal de l'Aqueduc de couler librement sous la structure.

Sur le plan de l'ingénierie, il sera toutefois complètement différent. Plutôt qu'un ouvrage de béton, il s'agira en fait d'un pont en acier conventionnel sur les flancs duquel seront accrochés de grands panneaux décoratifs de

ciment, qui composeront les fausses arches du nouveau pont.

Le nouveau pont Latour comptera aussi quatre voies (deux par direction), soit une de plus que le pont actuel. Enfin, en raison de la présence d'une ligne électrique de haute tension d'Hydro-Québec, il était interdit d'installer des lampadaires sur le vieux pont, qui n'a jamais été éclairé. Le nouveau pont sera éclairé. Mais, plutôt que de venir de lampadaires, la lumière proviendra de rails lumineux qui seront

Le nouveau pont Latour comptera quatre voies (deux par direction), soit une de plus que le pont actuel.

installés à même les parapets du nouveau pont.

Le pont Latour, qui relie l'avenue Dollard et le boulevard Champlain, en passant au-dessus du canal de l'Aqueduc, est aujourd'hui âgé de 86 ans. Il a amplement surpassé son espérance de vie utile et n'a jamais fait l'objet de travaux de réfection majeurs depuis son inauguration, si on excepte les travaux d'asphaltage ou de réparation des trottoirs. Large de seulement trois voies, il était aussi devenu inadapte à la réalité

urbaine de cette partie de la ville, où il dessert plusieurs services publics importants.

C'est d'ailleurs en raison de la proximité du pavillon LaSalle du centre hospitalier Angrignon, du côté sud du pont, et de la présence d'une caserne de pompiers, qui dessert les deux rives du canal de l'Aqueduc, que le nouveau pont devra être construit sans jamais que la circulation soit complètement interrompue. Une voie de circulation restera ouverte durant toute la durée des travaux, en direction sud, pour permettre aux ambulances et aux pompiers de passer de part et d'autre du canal.

D'autres travaux de voirie seront réalisés en même temps que la reconstruction du pont. À l'origine, la Ville de Montréal prévoyait d'ailleurs un chantier de seulement cinq mois. Mais plusieurs autres projets de voirie locale se sont ensuite ajoutés au projet principal, notamment le réaménagement géométrique de l'avenue Dollard, entre le boulevard de la Vérendrye et la rue Salley, du côté sud du pont Latour. Cette reconstruction permettra d'éliminer une courbe indésirable aux approches du pont.

Ce chantier sera lancé en mai 2008, pour se terminer en septembre, au coût estimé de 3,2 millions de dollars, qui s'ajoutent au budget de 6,6 millions prévu pour le pont Latour.



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

La mairesse de l'arrondissement de LaSalle, Manon Barbe, avait fait de la réalisation du projet du nouveau pont Latour un engagement personnel.

audi.ca

La preuve que la beauté peut aussi être sécuritaire.

Les Automobiles Popular
5442, rue St-Hubert
Montréal QC
514 270-3566 www.popularaudi.com

Park Avenue Audi
8755, boul. Taschereau
Brossard QC
450 445-4811 www.parkavenueaudi.com

Automobiles Lauzon
2435, boul. Chomedey
Laval QC
450 688.1120 www.lauzon.qc.ca

Prestige Audi
5905, autoroute Transcanadienne
St-Laurent QC
514 364-7777 www.audiprestige.com

Les Automobiles Niquet
1917, boul. Sir Wilfrid Laurier
route 116
St-Bruno QC
450 653-7553 www.niquet.com

Louez un Q7 3.6L 677\$ par mois*

Location de 36 mois.
Taux de location de 2,6 %.
Incluant l'Ensemble confort et le programme d'entretien Audi.

- Nommé Meilleur grand VUS de luxe par l'Annuel de l'automobile 2007
- Sécurité frontale et latérale lors d'impact cotée 5 étoiles**
- Puissant V6 de 280 ch ou V8 de 350 ch en option
- Accueille 7 passagers

*Taux de location fermé offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires Audi participants. Sujet à l'approbation du crédit (S.A.C.). Location de 36 mois au taux annuel de 2,6 %. Acompte de 6 000 \$ plus taxes. Dépôt de garantie remboursable de 730 \$, première mensualité de 677 \$. Obligation totale découlant du bail : 24 372 \$ plus taxes. Montant exigé au début du bail : 9 302 \$. Montant calculé en fonction du PDSF de l'Audi Q7 3.6L de 60 395 \$. Photo à titre indicatif seulement. Taxes, immatriculation, droits, inspection de prélivraison, frais de transport et de préparation, frais administratifs (inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 \$ au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances et autres options en sus. Livraison avant le 30 juin 2007. Frais de 0,30 \$/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Détails chez les concessionnaires Audi participants. Modèle montré Audi Q7 3.6L de 60 395 \$. **La classification gouvernementale fait partie du programme d'évaluation de nouvelles voitures du National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA's) (www.safercar.com). « Audi », « Q7 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. ©Audi Canada 2007. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367 AUDI ou visitez-nous à audi.ca. Cette offre est disponible seulement sur les véhicules en inventaire des concessionnaires Audi participants.

ACTUALITÉS

Protection de la jeunesse Le nombre de signalements se stabilise

« La détresse sociale



Au Québec, le nombre de signalements à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) est stable pour la première fois depuis des années. Mais attention, « la détresse sociale ne diminue pas ».

C'est le message lancé à l'unisson par les directeurs régionaux de la DPJ réunis hier à Montréal pour la présentation de leur bilan annuel. « Pendant qu'on se réjouissait de l'augmentation des naissances passant le cap de 80 000 pour la dernière année, 67 792 enfants ont été signalés à la DPJ », a indiqué le directeur de la région de Montréal, Jean-Marc Potvin. Cela représente 185 signalements par jour, dont environ la moitié ont été retenus. Après des années de hausse, c'est à peine 600 signalements de moins que l'an dernier.

Dans certaines régions, la détresse continue d'augmenter. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les signalements sont en hausse de 23 % depuis deux ans. Les fermetures d'usine et l'augmentation de la pauvreté y sont pour quelque chose, reconnaît la directrice de la DPJ de cette région, Danielle Tremblay. Même constat en Gaspésie. À Montréal, après avoir connu une hausse de 20 % ces dernières années, le nombre se stabilise à 8000.

Ce bilan est présenté à un mois de l'entrée en vigueur de modifications importantes à la Loi sur la protection de la jeunesse. « Cette loi va nous permettre de stabiliser plus tôt les enfants. On sait que la période de flottement est très dommageable pour leur développement », a expliqué M. Potvin. Finis les nombreux allers-retours – qui pouvaient durer des années – entre les parents naturels et la famille d'accueil.

Un délai court, mais long

Dans le cas d'enfants de moins de 2 ans, les parents auront un an pour se « reprendre un main ». Ce délai expiré, les parents perdent la garde. Un délai qui peut paraître court, mais qui est très long



Des mineurs du centre d'hébergement pour délinquants juvéniles Cité des Prairies quittent leur unité pour se rendre à la cafétéria. C'est souvent dans ce centre

dans la vie d'un bébé, a indiqué M. Potvin.

Obstacles de taille pour les parents désireux de se reprendre en main : les longues listes d'attente et le manque de ressources aussi bien en santé mentale qu'en toxicomanie.

Est-ce qu'une mère de famille pourrait être traitée plus vite qu'une femme sans enfant aux prises avec le même problème de santé ? La DPJ de Montréal négocie présentement avec l'Agence de la santé pour classer ces cas « prioritaires ».

Autre problème plus criant dans la métropole : le recrutement de familles d'accueil. Il en manquerait une centaine dans la région montréalaise. Et les familles d'accueil actuelles se plaignent du manque de ressources pour élever ces enfants aux problèmes multi-

ples. « L'enjeu, c'est de les soutenir davantage », admet M. Potvin.

Un signalement sur cinq provient d'un membre de la famille de l'enfant. Dans la majorité des cas, les enfants sont victimes de négligence. Mère de cinq enfants âgés de 9 à 19 ans, Ghislaine a

mercedes-benz.ca/classee

C'EST LA NOUVELLE CLASSE E.
C'EST AUSSI LA NOUVELLE COMBINAISON GAGNANTE.
LA TOUTE NOUVELLE CLASSE E 2007 – À PARTIR DE 65 500 \$

L'équation est simple. Additionnez traction intégrale 4MATIC^{MC} en permanence, moteur V6 de 3 L et 228 ch, CONTRÔLE DIRECT, système de sécurité PRE-SAFE[®], appuis-tête NECK-PRO, Programme de stabilité électronique, Freinage d'urgence assisté, myriade de coussins gonflables, climatisation automatique THERMATIC, volant chauffant, toit ouvrant coulissant en verre et sièges avant chauffants réglables électriquement, le tout à un prix étonnamment abordable. Vous obtiendrez la E280 4MATIC^{MC} 2007, une Mercedes-Benz à nulle autre pareille.

Mercedes-Benz

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, Boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
(450) 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park
(450) 672-2720

3480713A

3489956

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2007. Modèle illustré : E350 4MATIC^{MC}

ne diminue pas »



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE ©

qu'atterrissent les jeunes en difficulté quand ils ont épuisé toutes les ressources de la DPJ.

déjà fait preuve de négligence. Elle dormait avec ses trois plus jeunes dans la salle de lavage d'un ami. Des années plus tôt, alors en dépression majeure, elle avait confié son premier enfant à la DPJ. Elle ne voulait pas se séparer des quatre autres. Cela a pris du temps, mais avec l'aide d'un travailleur social de la DPJ, elle s'est reprise en main. Aujourd'hui, elle vit avec ses deux plus jeune âgés de 9 et

10 ans. Ses deux adolescentes vivent en famille d'accueil. Et le plus vieux vit en colocation. « Mon rêve ultime est de réunir toute ma famille. Pour l'instant, mon logement est trop petit. Mais je veux dire qu'avec l'aide de la DPJ, c'est possible de garder ses enfants à la maison », a raconté la mère de famille présente lors de la présentation du bilan.

C'est 85 % des enfants comme

ceux de Ghislaine qui demeurent ou retournent dans leur famille après un signalement, selon le plus récent bilan de la DPJ. Avec la nouvelle loi, les autres 15 %, soit environ 5000 enfants, seront placés en priorité chez un membre de la famille élargie ou une « personne significative ». De ce nombre, environ 2000 jeunes ont moins de 12 ans. D'où l'importance d'agir rapidement, conclut M. Potvin.

« Je veux dire qu'avec l'aide de la DPJ, c'est possible de garder ses enfants à la maison », a dit Ghislaine, mère de cinq enfants.

Les inquiétudes liées à la loi sur les jeunes contrevenants se confirment

CAROLINE TOUZIN

Les inquiétudes de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) se confirment quatre ans après l'entrée en vigueur d'une loi fédérale visant les jeunes contrevenants. « Appliquer cette loi au Québec, c'est comme vouloir réparer quelque chose qui marche. »

C'est la réaction du directeur de la DPJ en Outaouais, Luc Cadieux, à la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents. Une partie du bilan annuel de la DPJ, présenté hier à Montréal, est consacrée aux effets de cette loi fédérale dans la province.

Cette loi permet aux policiers de donner un avertissement au jeune ou de le renvoyer à un organisme communautaire plutôt que de l'arrêter et de l'envoyer devant les tribunaux. Le hic, constatent les directeurs de la DPJ, c'est qu'il y a un trop grand recours aux avertissements au détriment du renvoi. Conséquence: le jeune délinquant se fiche souvent des avertissements et aboutit plus tard en centre jeunesse. Il a alors commis plus de délits. Et sa réadaptation devient plus longue et plus compliquée.

Le recours à la garde presque impossible

Depuis 2003, le taux de renvoi a tout de même augmenté de 32 % au Québec. « Une croissance inférieure aux prévisions », indique la DPJ dans son bilan. Autre inquiétude, il est devenu presque impossible d'emprisonner de jeunes délinquants (« recours à la garde » dans la loi). Le Québec avait déjà le taux le plus faible de recours à la garde. « Contrairement au reste du Canada, nos jeunes en milieu fermé suivent un programme de réadaptation. À l'heure actuelle, des jeunes délinquants ont besoin d'un temps d'arrêt sous garde et on ne peut pas leur donner », déplore M. Cadieux.

« Disons que dans certaines régions du Québec, ça se passe bien et dans d'autres, moins bien », ajoute Jean-Marc Potvin, de la DPJ de Montréal. Le Service de police de Montréal communique bien avec le centre jeunesse, note le directeur. Dans une région qui compte plusieurs corps policiers, c'est plus compliqué, résume-t-il.

dites

Oui



DÈS AUJOURD'HUI



Même offre à la location offerte sur le modèle 5 portes.

AVEO LS

Moteur 4 cyl. à DACT 1,6 L de 103 HP • Siège du conducteur réglable en hauteur avec soutien lombaire • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Colonne de direction inclinable • Lecteur CD et MP3 avec prise audio auxiliaire • Chauffe-moteur

PAS DE SURPRISE

MENSUALITÉ			
188\$¹	0\$	149\$¹	Préparation et frais de transport de 1045\$ INCLUS
Location: 60 mois	de comptant	Comptant: 2207\$ Location: 60 mois	

OPTRA⁵ LT



Toit ouvrant **sans frais**
Climatisation et groupe électrique² de série

HHR LS



★★★★★ Sécurité 5 étoiles³
Climatisation et groupe électrique² de série



LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS

160 000 KM 5 ANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITEE ²	+	160 000 KM 5 ANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE ²	+	160 000 KM 5 ANS AVEC ASSISTANCE ROUTIERE ²
---	---	--	---	--

offreschevrolet.ca

MENSUALITÉ

237\$¹

0\$ de comptant

Location: 48 mois

199\$¹ Comptant: 1775\$ Location: 48 mois

Préparation et frais de transport de 1 095\$ INCLUS

MENSUALITÉ

292\$¹

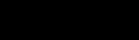
0\$ de comptant

Location: 48 mois

249\$¹ Comptant: 1970\$ Location: 48 mois

Préparation et frais de transport de 1 095\$ INCLUS

ALLONS-Y



CHEVROLET

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2007 suivants : Avo (1TD98RTA), Avo 5 portes (1TD48RTA), Optra (1JK48/SB/5P/5743), HHR (1A146RTA). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option ou un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au registre des droits personnels et des mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. À la location, paiements mensuels basés sur un coût de 48 mois (60 mois pour Avo). Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 \$/km après 80 000 km (15 \$/km après 100 000 km). 2. Les modèles illustrés sont des véhicules de démonstration. Les prix sont basés sur le modèle de base. Les prix peuvent varier en fonction des options choisies. 3. Les modèles illustrés sont des véhicules de démonstration. Les prix sont basés sur le modèle de base. Les prix peuvent varier en fonction des options choisies. 4. Selon le programme d'entretien, les camions de poids moyen sont exclus. Les offres sont combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme initial d'achat ou de location. À l'expiration des programmes de la carte GM, de prime pour étudiants (primaires/secondaires) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.

SUITE DE LA UNE

Un jeune gardien obtient 7500 \$ pour avoir été évincé de la formation

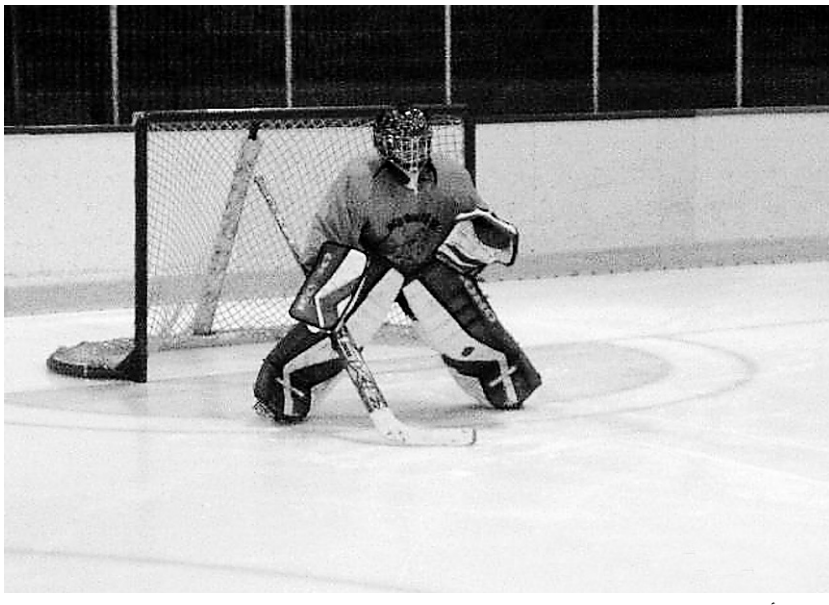
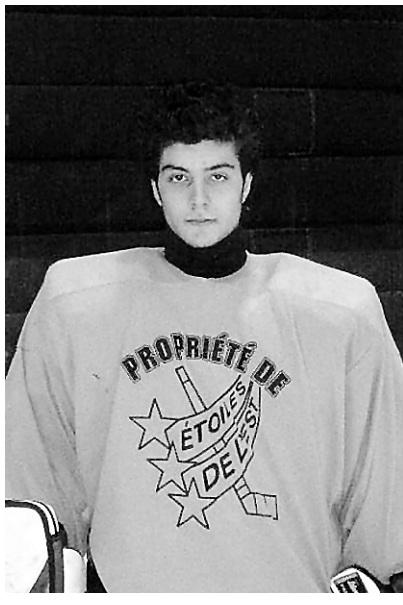
GARDIEN

suite de la page A1

Au départ, sa poursuite visait également l'Association de hockey mineur Les Étoiles de l'Est, la Ligue de développement du hockey Midget AAA du Québec inc, et la Fédération québécoise de hockey sur glace. Le magistrat a toutefois conclu que ces associations n'avaient rien à se reprocher. La faute, ce sont les dirigeants des Prédateurs qui l'ont commise, notamment parce qu'il y a eu manque de communication entre les anciens dirigeants et ceux qui leur ont succédé.

« Pour un jeune joueur talentueux comme Alexandre, la décision des Prédateurs de ne pas respecter l'engagement de le garder pendant toute la saison 2005-2006 constitue une sérieuse gifle et l'écroulement de ses espoirs et de ses rêves de continuer à gravir les échelons nécessaires afin d'accéder à des ligues supérieures... La décision de le retrancher a changé complètement son style de vie », a noté le juge dans sa décision.

Alexandre Di Ruocco joue au hockey depuis l'âge de 6 ans. En 2004-2005, alors âgé de 15 ans, il joue pour l'équipe Midget Espoir. En août 2005, il participe à un camp d'entraînement



PHOTOS FOURNIES PAR GINO DI RUOCCO. COLLABORATION SPÉCIALE

Alexandre Di Ruocco compte aller s'établir en Saskatchewan pour la prochaine saison de hockey. Il pourrait apparemment jouer dans une équipe là-bas, alors qu'ici, il a « été mis sur une liste noire », selon son père.

du Midget AAA des Prédateurs. Il n'est toutefois pas retenu et se joint à l'équipe des Patriotes de Châteauguay, d'où il est aussi retranché après cinq parties. Il sera finalement choisi comme gardien de but dans une équipe Midget AA.

Mais voilà que vers la mi-septembre, quand l'un des gardiens de but des Prédateurs se blesse, Alexandre reçoit une offre de se joindre à cette équipe. On lui fait valoir qu'on s'est trompé en

ne retenant pas ses services, au terme du camp d'entraînement. L'offre de jouer pour toute la saison 2005-2006 lui est faite par le directeur administratif des Prédateurs, Claudio Cacciotti, de concert avec l'entraîneur chef de l'équipe, Patrick Côté, et l'entraîneur des gardiens de but, Mario Baril.

Le jeune sportif abandonne donc son équipe AA pour se joindre aux Prédateurs, persuadé qu'il y sera au moins

pour toute l'année. Mais peu de temps après, Claudio Cacciotti démissionne de son poste. Son remplaçant congédie l'entraîneur-chef Patrick Côté pour le remplacer par un certain Joël Bouchard. Ce dernier décide de se départir du jeune Alexandre le 26 octobre, à la suite de mauvaises performances lors d'une fin de semaine à Amos. Il le remplace par un gardien de but qu'il connaît déjà. Ensuite, l'entraîneur des gardiens de

but, Mario Baril, démissionne à son tour. Fin de l'hécatombe.

Le père d'Alexandre a vivement protesté devant cette façon cavalière de faire, d'autant plus que la place du garçon dans l'équipe AA était maintenant prise. Ses protestations n'ont pas eu d'écho. Il s'est alors adjoint les services d'un avocat qui a envoyé une mise en demeure aux autorités concernées. Comme les solutions proposées n'étaient pas satisfaisantes, M. Di Ruocco a décidé de poursuivre au civil, avec le résultat que l'on connaît.

Selon le magistrat, les Prédateurs ont transgressé leur engagement, et ils doivent être tenus responsables des dommages subis par le jeune homme. Celui-ci a vécu une période de découragement et il a perdu sa saison de hockey. Son père réclamait 20000 \$ en dommages moraux au nom de son fils, la Cour lui en accorde 7500 \$. Selon l'avocat qui a piloté le dossier, M^e David Assor, c'est la première fois qu'une poursuite de la sorte est intentée et gagnée. Le père du jeune Alexandre est très heureux du dénouement.

« Je suis le premier à être allé en cour, mais je ne suis pas le premier à qui ça arrive. Je suis fier d'avoir été capable de me battre. C'est un monde de Mickey Mouse. Ils sont allés le chercher, ils lui ont fait des promesses, c'était l'équivalent d'un contrat », a-t-il confié, hier. Alexandre, qui étudie au Collège Champlain en commerce international, compte aller s'établir en Saskatchewan pour la prochaine saison de hockey. Il pourrait apparemment jouer dans une équipe là-bas, alors qu'ici, il a « été mis sur une liste noire », selon son père.

Camping?

Laissez-vous tenter!

Plus de 145 modèles différents

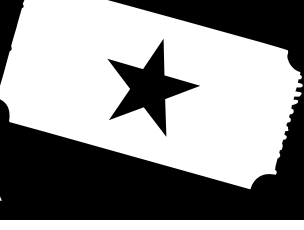


Visitez les tentes grandeur nature :
exposition intérieur et extérieur!

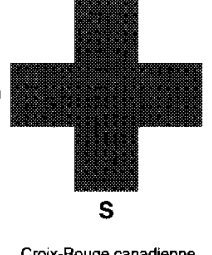
Une seule adresse
André Jac Sport
5520, boul. des Laurentides, Laval
450 622-2410 / Sans frais: 1 800 997-2410
www.andrejacsport.com

CE QU'ON A VU,
CE QU'ON EN PENSE.

CINÉMA



Tous les samedis dans **LA PRESSE**



Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

En tout lieu. En tout temps.

1 800 592-7649
www.croixrouge.ca



solarium
SERVITECH

Enfin un 3 saisons qui
embellit votre maison!

1-800-567-0443
solarium-servitech.com

DE LA
PREMIÈRE

À LA
DERNIÈRE
PAGE...

LECTURES

Le dimanche dans
LA PRESSE



bmwmontreal.ca



Le plaisir
de conduire.sm

X3



Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
www.bmwcanbec.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16710, aut. Transcanadienne
Kirkland
514.695.6662
514.343.3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
www.bmwval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
Brossard 450.445.4555
Montréal 514.875.4415
www.parkavenuebmw.com

Rive-Sud
BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
www.bmwstejulie.com

BMW X3 3.0 2007 à partir de

499 \$

/mois pendant 39 mois

Mensualité	Comptant
499 \$	3 900 \$
535 \$	2 500 \$
605 \$	0 \$

INCLUANT
LE PROGRAMME
D'ENTRETIEN

— Avec un X3 comme ça,
tu serais toujours dans
le centre de l'allée.



Les taux de location sont ceux offerts par Services financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant au modèle BMW X3 3.0 2007 en stock. Le PDSF pour le modèle BMW X3 3.0 2007 de base est de 45 300 \$.

*Pour une location de 39 mois comportant une mensualité de 499 \$, un montant de 7 053 \$ est exigé à la signature du contrat de location (ce montant inclut le comptant initial, un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière). Le taux de location applicable est de 4,9%. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 26 727 \$. La mensualité varie selon le montant emprunté et le dépôt / la valeur de la reprise. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Offre sujette à disponibilité. Le véhicule doit être livré au plus tard le 30 juin 2007. Photo à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2007 achetés au Canada d'un concessionnaire BMW autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 kilomètres, selon la première éventualité.

GRAND SOLDE D'INVENTAIRE SUR TOUS LES MODÈLES 2007

IMPREZA

2.5i Édition Spéciale sport familiale 2007

TAUX DE
LOCATION

2,9 %

PRIX DE
LOCATION

299 \$
/ 48 MOIS
taxes en sus



- Contrôle de la température automatique
- Cache-bagages rétractable dans l'aire de chargement
- Toit ouvrant vitré électrique, entrebâillant et coulissant, avec pare-soleil

- Sièges avant chauffants à deux intensités
 - Jantes en alliage d'aluminium à sept rayons de 16 po x 6,5 po
- et beaucoup plus...**

FORESTER

Columbia Édition 2007

TAUX DE
LOCATION

2,9 %

PRIX DE
LOCATION

339 \$
/ 48 MOIS
taxes en sus



- Cache-bagages rétractable
- Grand toit ouvrant vitré électrique coulissant, avec pare-soleil
- Sièges avant chauffants à deux intensités

- Jantes en alliage d'aluminium à douze rayons de 16 po x 6,5 po
- et beaucoup plus...**



LEGACY

2.5i berline 2007

TAUX DE
LOCATION

1,9 %

PRIX DE
LOCATION

319 \$
/ 48 MOIS
taxes en sus

OUTBACK

2.5i 2007

TAUX DE
LOCATION

1,9 %

PRIX DE
LOCATION

339 \$
/ 48 MOIS
taxes en sus

B9 TRIBECA

2007

TAUX DE
LOCATION

2,9 %

PRIX DE
LOCATION

439 \$
/ 48 MOIS
taxes en sus

www.subaru.ca

SUBARU DE LAVAL
ADM AUTOMOBILES

SUBARU RIVE-SUD
GREENFIELD PARK

SUBARU SAINTE-AGATHE
SAINTE-AGATHE DES-MONTS

SUBARU SAINT-HYACINTHE
SAINT-HYACINTHE

SUBARU SAINT-JÉRÔME
SAINT-JÉRÔME

SUBARU REPENTIGNY
REPENTIGNY

JOLIETTE SUBARU
JOLIETTE

LACHUTE SUBARU
BROWNSBURG

JOHN SCOTTI SUBARU
SAINT-LEONARD

CONCEPT AUTOMOBILES
GRANBY

SUBARU AUTO CENTRE
MONTREAL

CARREFOUR SUBARU AUTO
SAINTE-ROSE, LAVAL

SUBARU DES SOURCES
DOLLARD DES ORMEAUX

Traction intégrale



*Pour le modèle Impreza 2.5i Édition Spéciale Sport familiale 2007 5 vitesses (7G1SE) : Comptant de 3 076,65\$ (taxes incluses). 0\$ dépôt de sécurité. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 567,11\$ (taxes incluses). **Pour le modèle Forester 2.5X Édition Columbia 2007 5 vitesses (7J1SE) : Comptant de 4 102,20\$ (taxes incluses). 0\$ dépôt de sécurité. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 567,11\$ (taxes incluses). ***Pour le modèle Outback 2.5i 2007 5 vitesses (7D1UL) : Comptant de 3 176,92\$ (taxes incluses). 0\$ dépôt de sécurité. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 176,92\$ (taxes incluses). ****Pour le modèle Tribeca 2007 5 vitesses (7R2XG) : Comptant de 5 459,26\$ (taxes incluses). 0\$ dépôt de sécurité. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 6 038,12\$ (taxes incluses). Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix variable selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 km par année, 15¢ du km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Offres valables jusqu'au 30 juin 2007.

Les Grands Lacs vont mieux mais l'inquiétude persiste

MICHAEL OLIVEIRA
PRESSE CANADIENNE

TORONTO — La santé de l'écosystème des Grands Lacs s'est améliorée à certains égards, mais l'impact de la croissance de la population, des changements climatiques et des espèces envahissantes continue de susciter des craintes pour leur avenir, indique un nouveau rapport compilé par le ministère canadien de l'Environnement et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis.

Certains des problèmes que connaissent les Grands Lacs s'atténuent, tandis que d'autres s'aggravent, affirme Nancy Stadler-Salt, d'Environnement Canada. M^{me} Stadler-Salt a dirigé l'équipe responsable du contenu canadien de l'étude.

Si les Grands Lacs continuent d'être une bonne source d'eau potable, et si la quantité de contaminants qui y sont déversés a diminué de manière importante au cours des 30 dernières années, certains pro-

blèmes ne peuvent être résolus, dit-elle.

Le rapport indique par exemple que quelque 300 espèces envahissantes ou étrangères habitent maintenant le bassin des Grands Lacs – et que leurs comportements destructeurs et parasitaires sont difficiles à contrer. « Une fois qu'elles sont là, il est presque impossible de les éliminer – on peut juste apprendre à les contrôler », a indiqué M^{me} Stadler-Salt en entrevue, hier.

Croissance démographique

Plusieurs espèces envahissantes pénètrent dans le bassin par l'eau de ballast des cargos internationaux. Les dommages causés par les espèces étrangères sont évalués à plusieurs milliards de dollars par année.

Le rapport souligne également les inquiétudes qu'engendre la croissance démographique. Environ 42 millions de personnes vivent déjà dans le bassin des Grands Lacs et les projections évaluent à 3,7 millions le nombre de résidents qui

viendront s'ajouter à cette population d'ici 2031. Cette augmentation exercera davantage de pression sur le lac Ontario, dont on tirera plus d'eau, et dont les infrastructures et les installations de traitement de l'eau seront plus sollicitées, a fait remarquer M^{me} Stadler-Salt.

En outre, les effets des changements climatiques pourraient entraîner des dommages irréversibles aux Grands Lacs, a déclaré Maude Barlow, du Conseil des Canadiens.

Le document précise que les changements climatiques pourraient rendre les hivers plus courts, ce qui, avec des moyennes annuelles de températures plus élevées, pourrait amincir la couverture de glace sur les lacs. Un climat modifié et un niveau d'eau plus bas affecteront les milieux humides et continueront à chasser les espèces sauvages de leurs habitats naturels, a-t-elle prévenu.

**Des offres musclées.
Parfait pour déménager.**

Activation gratuite de vos services téléphonique résidentiel et Internet de Bell, et **installation gratuite** de votre service de télé numérique¹.

Service téléphonique résidentiel
+
Service Internet Sympatico™ Haute vitesse
+
Télé numérique ExpressVu™

à compter de
69.30\$/mois
pendant les six premiers mois²,
une économie de plus de 300\$³

**Appelez-nous dès aujourd'hui et dites « Je déménage »
pour parler avec un expert en déménagement.**

Regroupez vos services de Bell et économisez. Chaque mois⁴.

Les offres prennent fin le 12 juillet 2007 et sont réservées aux clients du service résidentiel du Québec, là où la technologie et la visibilité directe le permettent. Elles sont modifiables sans préavis et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre. Des frais de résiliation anticipée sont exigibles. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. (1) Réservée aux nouveaux clients qui s'abonnent à chacun des services suivants : Internet Sympatico Haute vitesse, pour au moins un 1 an; Téléphonie résidentielle Sélection et forfait personnalisé Base numérique francophone du service ExpressVu, pour au moins 2 ans. (2) Il n'est pas nécessaire d'être abonné au service téléphonique local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Sympatico: Gratuit pour les mois 1 et 2, 24,95\$ pour les mois 3 à 6 et le tarif courant (actuellement 44,95\$, modifiable) s'appliquera par la suite. Des frais de 25\$ s'appliquent si vous annulez la commande avant l'activation. Capacité totale de téléchargement de 30 Go par mois; frais pour téléchargement en sus. ExpressVu: Gratuit pour les mois 1 et 2; le tarif courant (actuellement 26\$, modifiable) s'appliquera par la suite. Le forfait personnalisé Base numérique anglophone est également offert pour 31\$/mois. Les frais liés aux récepteurs et à la programmation HD sont en sus. Une pièce d'identité avec photo valide et une préautorisation sur une carte de crédit ou un transfert électronique de fonds (TEF) sont requis pour activer un système. Le client doit acheter un système avant le 12 juillet 2007 et l'activer dans les 60 jours suivants. La trousse de mise à niveau à l'antenne multisignal est requise pour syntoniser certains canaux, et est uniquement incluse avec le système satellite haute définition. L'installation gratuite couvre l'installation du système de base, qui comprend un récepteur. Pour connaître les conditions d'admissibilité, visitez bell.ca/installationincluse. Service téléphonique résidentiel: À compter de 18,35\$/mois. D'autres frais tels que les frais pour les services TouchTone (2,80\$/mois) et 911 (19¢/mois, variables d'une région à l'autre) s'appliquent. L'inscription gratuite à la Facture unique peut être requise. Le tarif mensuel est régi par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et peut varier selon l'emplacement géographique. Cela vaut aussi pour les économies. Un préavis de 30 jours est requis pour annuler le service. Certaines parties du territoire desservi par Bell font l'objet de frais de service en zone rurale. Vous pouvez vérifier si de tels frais s'appliquent à votre cas. (3) Par rapport aux tarifs mensuels actuels pour ces services à la carte, sans engagement, y compris les frais d'activation et d'installation applicables. † Services offerts là où la technologie et la visibilité directe le permettent. Le Forfait est réservé aux clients du service résidentiel qui sont abonnés à au moins deux des services suivants: Interurbain, Internet, télé numérique ou sans fil (mensuel), dont un avec un forfait sélectionné. Bell peut mettre fin au rabais du Forfait de Bell moyennant un préavis de 30 jours. Il n'est pas nécessaire d'être abonné au service téléphonique local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. La réduction mensuelle en vertu du Forfait de Bell est appliquée après l'expiration de toute promotion. D'autres conditions s'appliquent. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu s.e.c. ©2005, COVAN.

POLITIQUE

EN BREF

Une enquête à la suite de fusillades en Ontario

Roy McMurtry, un ancien juge en chef et ministre de la Justice, et Alvin Curling, l'ancien président de l'Assemblée législative de l'Ontario, seront chargés de mener une étude sur la série de fusillades qui sont survenues en Ontario récemment, a indiqué le premier ministre ontarien, Dalton McGuinty, hier. Cette décision a été prise deux semaines après la mort d'un adolescent dans les couloirs d'une

école secondaire de Toronto, et au lendemain d'une fin de semaine qui a vu un homme de 19 ans être assassiné et trois personnes blessées, en plein jour, dans un quartier torontois. M. McGuinty s'est dit confiant que l'enquête aura un impact sur la suite des événements. Celle-ci, a-t-il dit, ne mettra pas « un frein immédiat à toutes les fusillades », mais tentera d'amener les intervenants des quartiers, la police ainsi que les gouvernements provincial et municipaux à présenter un front uni face à la violence chez les jeunes.

— Presse Canadienne

REVENUS DES HYDROCARBURES

Harper défie trois provinces

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper a déclenché hier une véritable guerre politique contre trois premiers ministres provinciaux en mettant au défi hier les provinces de Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et de la Saskatchewan de traîner son gouvernement devant les tribunaux si elles étaient vraiment convaincues, comme elles l'affirment, qu'il a trahi ses engagements sur le partage des revenus tirés des hydrocarbures.

Cet affrontement a pris des proportions inattendues lorsqu'un autre député conservateur de Nouvelle-Écosse, Gerald Keddy, a menacé de suivre l'exemple de son collègue Bill Casey qui a voté contre le budget, la semaine dernière en deuxième lecture, et qui a été expulsé de son caucus. M. Keddy a eu une rencontre avec M. Harper hier soir. De plus, la révolte gronde au Sénat à propos de cette affaire avec le sénateur conservateur de Nouvelle-Écosse, Terry Mercer, qui menace de tout faire pour retarder l'adoption du budget à la Chambre haute. Le budget fédéral devrait être adopté cette semaine aux Communes avant d'être soumis au Sénat.

M. Harper a réagi avec un certain dépit et avec colère aux allégations du premier ministre conservateur de Nouvelle-Écosse, Rodney MacDonald, qui l'accuse de ne pas respecter l'Accord



PHOTO RYAN TAPLIN, PC

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Rodney MacDonald (à droite), accuse Stephen Harper de ne pas respecter l'Accord atlantique, qui prévoit que les revenus tirés par les provinces de l'Atlantique de leurs ressources naturelles non renouvelables ne sont pas inclus dans le calcul de la péréquation.

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Rodney MacDonald, a exhorté en fin de semaine les deux députés conservateurs restants de sa province – Gerald Keddy et le ministre des Affaires étrangères Peter MacKay – à voter contre le budget conservateur du gouvernement Harper en raison de cette dispute entre Ottawa et Halifax sur la répartition des revenus tirés des hydrocarbures.

Le premier ministre MacDonald a également demandé aux sénateurs de sa province de bloquer le budget

l'Accord atlantique s'applique indépendamment de la formule de péréquation.

En Saskatchewan, le premier ministre néo-démocrate, Lorne Calvert, a aussi demandé aux 12 députés conservateurs de la province de suivre l'exemple de Bill Casey et de voter contre le budget fédéral. M. Calvert est également mécontent de la nouvelle formule de péréquation utilisée par le ministre Flaherty dans son dernier budget. Hier, le ministre des Affaires intergouvernementales de la province, Harry Van Mulligen, a qualifié de « belligérante » l'attitude du premier ministre Harper.

Avant le coup de fronde du week-end du premier ministre conservateur néo-écossais MacDonald, son homologue de Terre-Neuve, Andy William, avait également détérioré la hache de guerre contre Ottawa pour les mêmes raisons.

M. Harper, qui recevait hier le premier ministre des Pays-Bas, Jan Peter Balkenende, a répété à plusieurs reprises que les allégations de Rodney MacDonald étaient sans fondement.

« Je ne crois pas, a-t-il ajouté, que nous puissions permettre que ces allégations continuent de courir pour toujours. À un moment donné, nous allons nous-mêmes consulter les tribunaux afin qu'ils se prononcent sur notre respect des contrats passés avec les provinces. Nous respectons nos engagements. »

Le premier ministre Harper a soutenu hier que son gouvernement ne défavorisait d'aucune façon la Nouvelle-Écosse. Il a rappelé que la province recevrait 95 millions de plus cette année si elle choisissait la nouvelle formule de péréquation.

Cette crise au sujet de l'Accord atlantique a été récupérée par les libéraux et les néo-démocrates hier qui ont accusé M. Harper d'avoir renié sa parole. Le chef libéral, Stéphane Dion, doit d'ailleurs rencontrer ce matin le premier ministre MacDonald.

15% de rabais

Ça n'arrive qu'une fois par an... Et ça se termine dimanche!

Valide sur l'épilation par laser et l'epidermabrasion. Détails en clinique.

Et recevez une PRIME-CADEAU!

Visage terne
Taches pigmentaires
Cicatrices

EPIDERMA
parce que je pense à moi
www.epiderma.ca 1 877 EPIDERMA
CERTIFIÉ ISO 9001:2000

Pour l'épilation par laser, l'epidermabrasion^{MC} ou pour la crème des soins BIO...

BLAINVILLE: 31, boul. de la Seigneurie Est, bur. 205
CATINEAU: 365, boul. Gréber, bur. 101
GREENFIELD PARK: 4896, boul. Taschereau, bur. 280 (voisin du restaurant Bâton Rouge)
KIRKLAND: Place Grilli 3535, boul. Saint-Charles, bur. 404
LAVAL/CHOMEDEY: 1435, boul. Saint-Martin Ouest bur. 607 (angle McNamara)
LAVAL/STE-DOROTHÉE: 3, boul. Samson
MONTRÉAL: 999, de Maisonneuve Ouest (angle Metcalfe) Peel

MONTRÉAL: 255, Crémazie Est, bur. 80 (angle Henri-Julien) Crémazie
SAINT-HYACINTHE: 3070, boul. Laframboise, bur. 1300
SAINT-LÉONARD: 6359, boul. Jean-Talon Est, bur. 203 (angle Langelier)
SHERBROOKE: 2655, King Ouest, bur. 124 (près de l'Hôtel Delta)
TERREBONNE: 950, montée des Pionniers, bur. 390 (voisin de l'Hôpital Pierre LeGardeur)
TROIS-RIVIÈRES: 5195, boul. des Forges, bur. 104

PARTONS!

VACANCES VOYAGE

Tous les mercredis et samedis dans **LA PRESSE**

ARTS SPECTACLES
BIEN BELLE SOIRÉE

Tous les jours dans **LA PRESSE**

BRANLE-BAS DE COMBAT !

LES SPORTS

Tous les jours dans **LA PRESSE**

Résultats des tirages du: 2007-06-11

	Jour	Mois	Année	Signe	
	13	NOVEMBRE	81	VIERGE	
	02 03 05 07 17 21 24 29 33 39				825
	41 44 46 48 54 59 60 65 69 70				8984
	1912245*				
*décomposable dans les deux sens					
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.					
Méga Fiesta Tirage de 2 VÉHICULES CHAQUE JOUR de juin !					
Numéros gagnants du 11 juin 2007					
MAZDA MX5 CONVERTIBLE ou 30 000\$			JEEP [®] WRANGLER UNLIMITED ou 30 000\$		
366A935			961B175		
Liste complète des résultats à : lotoquebec.com ou chez votre détaillant.					

L'entretien de votre véhicule n'est pas un jeu.

Nos experts remettont votre véhicule en parfait état grâce à ces offres spéciales d'entretien printanier.

Offre d'entretien « Tranquillité d'esprit »

54⁹⁵\$[†]

L'huile synthétique Mobil 1 est maintenant disponible chez votre concessionnaire Chrysler • Jeep[®] • Dodge.

Comprend :

- ✓ Jusqu'à 5 litres d'huile 5W30 Mopar
- ✓ Un filtre à huile Mopar
- ✓ Graissage (s'il y a lieu)
- ✓ Appoint du liquide lave-glace
- ✓ Permutation des 4 pneus
- ✓ Inspection « Tranquillité d'esprit »
- ✓ Rapport écrit des résultats

[†]D'autres frais peuvent s'ajouter pour les moteurs diesels, les V10, les V8 HEMI[®], la mise au rebut des liquides et pour les liquides semi-synthétiques et synthétiques.

Offre spéciale « suspension et direction »

64⁹⁵\$^{*}

Faites inspecter votre véhicule dès aujourd'hui pour vous assurer de rouler sans problèmes.

- ✓ Réglage du parallélisme des 4 roues
- ✓ Inspection de la suspension avant et arrière
- ✓ Inspection de la direction
- ✓ Rapport écrit des résultats

*Pièces en sus

Freins V-Line Mopar

Garantie à vie**

129⁹⁵\$

Le service d'entretien régulier de véhicule comprend :

- ✓ Remplacement des plaquettes ou des segments
- ✓ Inspection des disques et des étriers avant, du maître-cylindre, des fixations et des flexibles de freins
- ✓ Appoint du liquide du maître-cylindre
- ✓ Vérification de la condition du liquide pour freins

**Garantie limitée à vie sur les plaquettes et segments de freins Value Line. Coûts d'usage/de remplacement des disques/tambours de frein en supplément, si requis. Offre valide sur les véhicules DaimlerChrysler seulement.

Ballon de soccer GRATUIT

Vos experts s'amuseront avec ce ballon de soccer Mopar de taille réglementaire, qui vous est offert **GRATUITEMENT*** à l'achat d'une des offres spéciales d'entretien printanier énumérées ci-dessus. Ce ballon, en similicuir durable, arbore les couleurs de Mopar avec des sections métalliques nacrées distinctives.

*Jusqu'à épuisement des stocks

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE

Ces offres d'entretien ainsi que les prix et les incitatifs qui les accompagnent ne s'appliquent qu'aux concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge participants. Les prix affichés ne comprennent pas les taxes. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails et conditions. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Des frais environnementaux peuvent s'appliquer. Offres en vigueur jusqu'au 30 juin 2007. Jeep est une marque de commerce déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc.

Jeep SERVICE
Nous sommes les meilleurs. Laissez-nous vous le prouver.

Guy
• Formé par l'usine
• Pièces Mopar
• Outils diagnostiques spécialisés
• Valeur convernable

«Vous pouvez compter sur moi.»

M. Chrétien s'est finalement rallié à l'accord à la toute fin, une fois que le gouvernement conservateur de Brian Mulroney eut proposé une entente parallèle précisant certaines modalités du texte constitutionnel original.

S'il se montre critique envers certains libéraux influents, M. Dion écorche aussi au passage Brian Mulroney, qui, selon lui, a trop dramatisé les débats entourant l'adoption de l'accord du lac Meech. « Quand le débat sur Meech a commencé, l'appui à la séparation était très faible, mais à la fin, l'appui était très élevé. La principale raison pour cela est que le premier ministre

OTTAWA — Le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, estime qu'il n'aurait jamais fait le saut en politique fédérale si le défunt accord constitutionnel du lac Meech avait été ratifié.

M. Dion croit aussi qu'il n'y aurait jamais eu un deuxième référendum sur la souveraineté en 1995 si cet accord, qui visait à réintégrer le Québec dans le giron constitutionnel « dans l'honneur et l'enthousiasme », avait survécu aux virulentes attaques de certains libéraux, dont l'ancien premier ministre Pierre Trudeau, l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, et l'ancien premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells.

M. Dion a fait ces étonnantes déclarations dans une longue entrevue accordée au magazine *Options politiques*. Le mensuel a publié l'entretien in extenso dans sa dernière livraison, en vente depuis hier.

L'accord du lac Meech, qui reconnaissait le Québec comme société distincte, a été conclu par tous les premiers ministres il y a 20 ans, le 2 juin 1987. Mais cet amendement constitutionnel a finalement échoué puisque deux provinces, le Manitoba et Terre-Neuve, ne l'ont jamais ratifié avant la fin du délai de trois ans, le 23 juin 1990.

« M. Trudeau avait tort de dire que cet accord allait détruire le Canada. En fait, je suis convaincu que si Meech avait passé, je serais un professeur à

l'université aujourd'hui et nous n'aurions jamais eu un deuxième référendum», a affirmé M. Dion dans son entrevue avec L. Ian

« M. Trudeau (l'ex-premier ministre) avait tort de dire que cet accord allait détruire le Canada. En fait, je suis convaincu que si Meech avait passé, je serais un professeur à l'université aujourd'hui et nous n'aurions jamais eu un deuxième référendum », a affirmé Stéphane Dion.

MacDonald, le rédacteur en chef
d'*Options politiques*.

Ce faisant, M. Dion se trouve aussi à critiquer le comportement de celui qui l'a convaincu de

faire le saut en politique en 1996, l'ancien premier ministre Jean Chrétien. À l'instar de Pierre Trudeau, M. Chrétien a en effet

farouchement combattu cet accord parce qu'il affaiblissait trop à ses yeux le gouvernement fédéral et compromettait la Charte canadienne des droits et libertés.

à avoir commis des erreurs à l'époque», a ajouté le chef libéral qui, durant l'entrevue, s'est aussi défendu d'être un homme politique «centralisateur».



Ce mercredi

40
millions

Ça change pas le monde, sauf que...

18ans +

ACTUALITÉS

La FTQ hausse le ton

Le projet de loi visant à garantir 80 % des services en temps de grève fait réagir

TRISTAN PÉLOQUIN

Le président de la FTQ, Henri Massé, menace de sortir l'artillerie lourde advenant l'adoption du projet de loi de l'ADQ visant à forcer les sociétés de transports en commun à garantir 80 % des services en temps de grève.

« Cette loi-là est imbuvable. Je demande au Parti québécois et au Parti libéral de la bloquer », a lancé le leader syndical en conférence de presse hier. La FTQ estime que le Conseil des services essentiels, créé en 1982, a largement fait ses preuves, puisque seuls les syndicats d'entretien de services de transport en commun ont fait des grève au cours des 20 dernières années. Le projet de loi adéquate est donc futile aux yeux de la centrale syndicale.

Bouillant, M. Massé a ajouté qu'aucun moyen de pression, même des moyens illégaux, ne pourrait être employé par les syndiqués si cette loi était adoptée. « Je n'exclus rien, moi », a-t-il dit à deux reprises, précisant cependant que la FTQ n'en est « pas rendue là ».

Le président du Syndicat des chauffeurs d'autobus de la STM, Claude Benoit, a pour sa part laissé entendre que ses membres pourraient être perpétuellement en

moyens de pression si le parti de Mario Dumont arrivait à faire adopter sa loi. « Quatre ans de moyens de pression, ça ne serait pas drôle pour personne », a-t-il lancé.

Le président de la FTQ a précisé qu'il a déjà eu un entretien téléphonique avec le ministre du Travail, David Whissell, à propos du projet de loi. « Il m'a dit qu'il n'avait pas l'intention d'appuyer le projet de loi. Je lui fais confiance », a affirmé M. Massé.

Joint en Abitibi, M. Whissell a assuré que le gouvernement ne votera effectivement pas en faveur de ce projet de loi privé. C'est un projet de loi populiste, qui transpire l'improvisation typique de l'ADQ. Quand on demande à Mario Dumont pourquoi il a choisi le chiffre de 80 %, plutôt que 70 %, il ne sait pas quoi répondre », a-t-il commenté.

« Par contre, nous croyons que le débat doit être fait, a ajouté le ministre. Il faut que nous trouvions une solution qui respecte le droit des salariés à la grève ainsi que le droit de la population à obtenir des services aussi essentiels que le transport en commun. C'est un équilibre difficile à atteindre et pour l'instant, nous n'écarterons aucune solution », a précisé M. Whissell.



Le président de la FTQ, Henri Massé, a qualifié le projet de loi adéquate d'« imbuvable », exhortant le PLQ et le PQ à réagir et à le bloquer.

LE RÉSERVOIR CROIT VRAIMENT QUE C'EST UNE PETITE BERLINE.

LE **MURANO** 2007
DE NISSAN
AVEC TRACTION INTÉGRALE



Vous avez probablement remarqué que ce Murano possède un moteur V6 de 3,5 litres, un habitacle très spacieux et une boîte de vitesses à variation continue Xtronic CVT^{MC} qui maximise l'efficacité de votre moteur en tout temps. Votre réservoir, lui, ne se doute de rien.

À LA LOCATION
398\$
PAR MOIS/48 MOIS*
7905\$ COMPTANT INITIAL

AVEC
0\$
DÉPÔT DE
SÉCURITÉ

AVEC
0\$
PREMIER
VERSEMENT

Moteur V6 de 3,5 litres et 240 chevaux • Traction intégrale • Boîte Xtronic CVT^{MC} qui permet une grande économie de carburant • Clé intelligente • Sonorisation numérique Bose^{MD} avec sept haut-parleurs et changeur de 6 CD intégré au tableau de bord • Caméra de marche arrière • Jantes en alliage de 18 po • Régulateur automatique de l'air ambient bizona • Sièges avant chauffants • Consommation de carburant : 12,1L/100km - ville 8,9L/100km - route

LA **MAXIMA**
3.5 SE 2007 DE NISSAN



À LA LOCATION
398\$
PAR MOIS/48 MOIS*
5472\$ COMPTANT INITIAL

AVEC
0\$
DÉPÔT DE
SÉCURITÉ

AVEC
0\$
PREMIER
VERSEMENT

Moteur V6 de 3,5 litres et 255 chevaux • Boîte Xtronic CVT^{MC} qui permet une grande économie de carburant • Clé intelligente • Toit vitré Skyview • Allumage par bouton-poussoir • Sonorisation numérique Bose^{MD} avec sept haut-parleurs et changeur de 6 CD intégré au tableau de bord • Jantes en alliage de 18 po • Consommation de carburant : 11,1L/100km - ville 7,8L/100km - route

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCAL OU VISITEZ NISSAN.CA



AFFINERIE XSTRATA

Une longue grève s'annonce

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

Les 430 employés d'usine de l'affinerie de cuivre de Xstrata de Montréal-Est ont déclenché, hier, après-midi, une grève qui s'annonce longue.

Une rencontre de conciliation a été tenue hier matin, mais n'a pas permis de sortir de l'impasse.

« Il était très clair que le conciliateur ne pouvait pas intervenir: l'employeur n'a pas bonifié ses offres du tout, du tout », a déclaré dans un entretien téléphonique le président de la section locale du Syndicat des métallos (FTQ), Denis Matteau.

Le 1^{er} juin, les travailleurs ont rejeté, dans une proportion de 92 %, les offres patronales. La convention collective est échue depuis la fin du mois de mai.

Les négociations achoppent sur l'amélioration du régime de retraite et les augmentations de salaire.

Au plan salarial, le syndicat demande des hausses de 2,5 % par année, alors que la compagnie n'offre, selon M. Matteau, que 1,7 %.

« Xstrata est réputée faire des milliards de profits, ils sont en train d'acheter la planète, alors les gars disent "ils vont nous en donner un peu", a affirmé le président syndical. On n'est pas très exigeants: 2,5 % et on en arrive à une entente. »

Xstrata, société britanno-suisse, a récemment renoncé à faire l'acquisition du producteur canadien de nickel LionOre, dont le siège est à Toronto. L'entreprise a préféré l'offre de la russe Norilsk Nickel. Elle devra cependant verser à Xstrata une pénalité financière de 350 millions.

Même si le prix du cuivre atteint actuellement des sommets, Denis Matteau a estimé hier que le conflit sera long. L'entreprise a déjà indiqué au syndicat qu'elle transférerait dans d'autres raffineries le travail effectué à Montréal-Est.

« Ils (les dirigeants) ont 360 000 tonnes de cuivre à déplacer, a souligné M. Matteau. Déjà, les bateaux qui sont arrivés du Chili, ils vont probablement les diriger vers la Chine ou ailleurs dans le monde. »

Le syndicaliste ne se fait pas d'illusions: il y a quelques années, le conflit à la fondrie Horne, qui appartient au même groupe, a duré 10 mois et s'est soldé par la perte de 250 emplois. « Peut-être qu'ils vont nous fermer, c'est possible, mais ce n'est pas vrai qu'ils vont nous exploiter », a martelé Denis Matteau.

Le salaire moyen des métallos de l'usine est d'environ 26 \$ l'heure. L'année dernière, Xstrata a pris le contrôle de Falconbridge, qui avait auparavant fusionné avec Noranda.

*Offre de location disponible sur les modèles 2007 du Murano SL à traction intégrale (L6TG17 AA00)/ Maxima 3.5SE CVT (U4SG17 AA00) sur approbation de crédit auprès de Nissan Canada Finance. Taxes, immatriculation, assurances et frais d'inscription du contrat de 49\$ incluant les frais d'inscription du RDPRM et obligations sur pneus neufs en sus. Mensualité de 398\$ / 398\$ pour un terme de 48 mois avec acompte ou échange équivalent de 7905\$ / 5472. Pour un temps limité, 0 \$ de dépôt de sécurité sur les modèles 2007. Première mensualité, toutes taxes incluses, est acquittée pour vous par Nissan Canada à la location de certains modèles neufs et de démonstration du Murano et de la Maxima. Le premier versement client est exigible 30 jours après la date de signature du contrat de location. Cette offre ne peut s'appliquer aux locations pré-acquittées. Basé sur une allocation de 24 000 km par année avec 0,10\$/km extra. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Les offres sont d'une durée limitée, ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques et slogans de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. et/ou à ses filiales nord-américaines.

ACTUALITÉS

CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT

Les programmes en anglais reportés en 2008

MARIE ALLARD

Faute d'inscriptions en nombre suffisant, le cégep Édouard-Montpetit n'offrira pas le programme de maintenance d'aéronefs en anglais à la rentrée. Le projet est remis en 2008, selon une proposition qui sera débattue ce soir au conseil d'administration du collège longueuillois.

Au total, Édouard-Montpetit projette d'offrir quatre diplômes en anglais, ce qui l'obligerait à donner des cours de philosophie, d'éducation physique, de maths, etc. dans la langue de Shakespeare, tel que révélé par *La Presse* en mars. Cette «bilinguisation» a été dénoncée hier par des organisations syndicales et de défense du français.

«C'est totalement inacceptable», a dit Jean-Paul Perreault, président d'Impératif français. «On doit protéger l'intégrité de nos institutions d'enseignement supérieur

« On doit protéger l'intégrité de nos institutions d'enseignement supérieur de langue française. »

de langue française», faute de quoi on glissera «vers l'anglicisation du Québec», a-t-il ajouté.

Alors qu'en 1990, les allophones diplômés de l'école française n'étaient que 27 % à choisir un cégep anglophone, ce taux a grimpé à 40 % ces dernières années, ont fait valoir les opposants. «Oui, mais en chiffres réels, ce n'est pas très significatif», a nuancé Caroline Tessier, porte-parole de la Fédération des cégeps.

Jusqu'à cette année, le cégep anglophone

John Abbott offrait le DEC en maintenance d'aéronefs en collaboration avec l'École nationale d'aérotechnique (ENA), liée au cégep Édouard-Montpetit. Le retrait de John Abbott fait que les anglophones ne peuvent plus se former dans ce domaine en pénurie de main-d'œuvre.

Cela inquiète le ministère de l'Éducation, qui s'apprête à donner son aval au projet d'Édouard-Montpetit. «Ça augure de façon positive, a confirmé hier Jean-Pascal Bernier, attaché de presse de la ministre Courchesne. Le ministère est préoccupé par l'accès au programme pour les étudiants anglophones. Il ne faudrait pas qu'ils soient obligés d'aller à l'extérieur.»

L'ENA n'accueille que 500 élèves, alors que sa capacité est de 1300, a fait valoir Serge Brasset, directeur général d'Édouard-Montpetit. «Nous avons l'espace et les ressources nécessaires pour accueillir les étudiants anglophones, puisque des professeurs se sont portés volontaires pour leur enseigner», a-t-il indiqué.

M. Brasset refuse de parler de bilinguisation de son institution. «Je pense que nous avons une culture assez solide pour accueillir les anglophones dans le collège sans crier à l'assimilation massive», a-t-il dit. Faute de publicité, seuls neuf candidats se sont inscrits au programme de maintenance d'aéronefs en anglais cette année, ce qui a été jugé insuffisant, a-t-il précisé. Six d'entre eux ont finalement choisi de suivre le cours en français.

Il est à noter que l'Université du Québec en Outaouais (l'UQO) a décidé, en avril, d'abolir ses programmes en anglais pour les remplacer par des programmes multilingues.

Investissement de 24,7 millions à l'Université Sherbrooke

ISABELLE PION
LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Un deuxième immeuble verra le jour dans le parc Innovation de l'Université de Sherbrooke. Grâce à un investissement de 24,7 millions de dollars, l'UdeS disposera d'un Centre d'excellence en génie de l'information (CEGI), qui regroupera sous un même toit 156 personnes. L'endroit sera réservé à la recherche universitaire de même qu'aux projets conjoints entre les chercheurs et les industries.

La construction du bâtiment sera réalisée grâce à une subvention de 10 millions du gouvernement du Québec, et de 6,6 millions de Développement économique Canada. L'institution sherbrookoise injecte 8,1 millions. Les travaux de construction doivent commencer à l'automne 2008, et l'ouverture est prévue pour l'automne 2010.

En favorisant l'interaction entre les chercheurs et les industriels, le centre permettra d'accélérer le transfert de nouvelles technologies vers des applications industrielles.

Les domaines de recherche toucheront notamment les télécommunications, la télésanté, la robotique et les nanotechnologies.

Au cours des cinq premières années, le CEGI compte générer plus de 90 licences, de même que 28,5 millions en subventions et en contrats de recherche. Le centre servira également à la formation; l'UdeS prévoit former environ 230 nouveaux étudiants de deuxième et troisième cycle.

L'annonce a été faite hier en présence du premier ministre du Québec, Jean Charest, de la ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, et du député de Mégantic-L'Érable, aussi secrétaire d'État à l'Agriculture, Christian Paradis.

Le cadeau rêvé pour Papa

Fête des pères 17 juin

SONY®



Appareil photo numérique
DSC H9B

8,1 MP

Full HD 1080

ZEISS

ANTI-FLOU

- 8,1 mégapixels
- Écran ACL de 3 pouces orientable
- Zoom optique 15x
- Sortie haute définition "Full HD 1080"
- Détection et mise au point automatique sur les visages

569⁹⁹\$

Caméscope HDV
HDR HC 7

1 399⁹⁹\$

- Enregistrement vidéo HD
- Stabilisateur d'image optique
- Mode photo de 6 mégapixels
- Écran ACL de 2,7 pouces et zoom optique 10x
- Prise micro

EN PRIME, recevez un étui et une pile FH70 (valeur de 129\$)

HDV

Full HD 1080



Reflex numérique
ALPHA 100

- Capteur CCD de 10,2 mégapixels
- Technologie antipoussière
- Système de stabilisation de l'image
- Incluant un objectif 18-70 mm

899⁹⁹\$



Full HD 1080

ZEISS

ANTI-FLOU

DSCT100

- Appareil photo numérique compact de 8,1 mégapixels
- Détection des visages
- Zoom optique 5x

489⁹⁹\$



EN PRIME 3 cassettes SONY miniDV 60 min.

DCRHC48

Mini DV Digital Video Cassette

- Caméscope MiniDV
- Zoom optique 25x
- Enregistrement panoramique 16:9
- Grand écran ACL de 2,7 pouces

539⁹⁹\$



Full HD 1080

ZEISS

ANTI-FLOU

Cyber-shot
DSCW80 noir

- Appareil photo numérique compact de 7,2 mégapixels
- Zoom optique 3x
- Grand écran ACL de 2,5 pouces

319⁹⁹\$



ZEISS

ANTI-FLOU

Cyber-shot
DSCW55 noir

- Appareil photo numérique compact de 7,2 mégapixels
- Zoom optique 3x
- Grand écran ACL de 2,5 pouces

249⁹⁹\$



LA SCIENCE MET LE NEZ DEHORS



Courtoisie : archives TVA

Un week-end gratuit de science en plein air et d'activités hautement technologiques

Les 15, 16 et 17 juin
Sur les Quais du Vieux-Port et au Centre des sciences de Montréal
Festivaleureka.ca

Paul Houde,
porte-parole du Festival Euréka





L.L. Lozeau
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE
6229, St-Hubert | 514.274.6577
Montréal, Québec www.lozeau.com



80^e anniversaire
Depuis 1927



Photos peuvent différer
Valide jusqu'au
18 juin 2007

POLITIQUE

Le drapeau discret pour la fête du Canada



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE © Une scène du défilé de la fête du Canada rue Sainte-Catherine à Montréal en 2005.

LAURA-JULIE PERREAULT

« La fête du Canada, ce n'est plus prendre un drapeau (unifolié) et se mettre à pleurer. C'est une journée fériée où les gens de toutes les allégeances politiques peuvent célébrer. »

C'est ce message qu'a lancé hier le médaillé olympique, Jean-Luc Brassard, en dévoilant la programmation montréalaise des festivités du 1^{er} juillet qui auront lieu dans le Vieux-Port de Montréal.

Porte-parole depuis deux ans de la fête du Canada, celui qui avait soulevé la polémique en critiquant le nombre excessif de drapeaux canadiens déployés aux Jeux olympiques de

Nagano, en 1998, promet que le Vieux-Port ne se transformera pas en marée rouge et blanc.

Activités familiales

« L'an dernier, il n'y avait qu'un seul drapeau sur tout le site. Ce sera la même chose cette année », assure le skieur. « Depuis quelques années, nous voulons dépolitiser cette fête. Nous savons que ça ne fait pas l'affaire de tout le monde », avance Jean-Luc Brassard.

Au menu le 1^{er} juillet: 200 activités familiales au cours de la journée, un concert en soirée rassemblant notamment sur scène Annie Villeneuve, Boom Desjardins, Frédéric De Grandpré, Jeff Martin (Tea Party) et le groupe André, un

concours de chapeaux faits de matières recyclées, une course au bénéfice des jeunes athlètes olympiques et un feu d'artifice, qui, à 22 h 15, viendra clore les célébrations.

Défilé militaire

Les activités traditionnellement associées à la fête du Canada ne disparaissent pas pour autant: à 11 h, les badauds auront droit à un défilé militaire, qui sera suivi d'une cérémonie de citoyenneté canadienne et du partage de quatre immenses gâteaux.

Forts d'un budget de 900 000 \$, les organisateurs espèrent attirer plus de 250 000 personnes dans le Vieux-Port de Montréal.

LES SECRETS D'OPTION CANADA

L'éditeur reconnaît que les allégations sur BCP « étaient mal fondées »

Les allégations du livre *Les secrets d'Option Canada* touchant la firme de communication BCP « étaient mal fondées », a reconnu hier celui qui avait publié Normand Lester et Robin Philpot durant la campagne électorale fédérale de 2006.

Le patron des Éditions des Intouchables, Michel Brûlé, rappelle qu'il faut reconnaître qu'au terme de son enquête, le commissaire Bernard Grenier avait blanchi la firme montréalaise.

« Le commissaire Grenier a trouvé que les allégations contenues dans le livre étaient mal fondées. Michel Brûlé accepte le résultat de l'enquête en ce qui concerne BCP », affirme l'éditeur dans un communiqué diffusé en fin de journée hier.

Dans leur livre, MM. Philpot et Lester avaient soutenu que BCP avait reçu 5 millions pour une campagne de publicité occulte pour le camp du NON lors du référendum de 1995. En fait, l'es-

sentiel de ces dépenses avait été fait avant le déclenchement de la campagne référendaire comme tel.

Dans une lettre rendue publique tout de suite après le rapport Grenier, MM. Lester et Philpot avaient souligné que « le commissaire-enquêteur Bernard Grenier, après 15 mois d'enquête, nous donne raison d'avoir douté, y compris en ce qui a trait à l'entreprise BCP. En revanche, avec ses moyens considérables, il a démontré que nous avions tort au sujet de cette entreprise. Nous acceptons le résultat de son enquête ». Les auteurs précisaient alors que « le rapport Grenier a confirmé que nous avions raison de soulever des questions sur des activités passibles de sanctions pénales menées par le gouvernement du Canada pour entraver l'expression démocratique de la volonté des Québécois. Pour cela, nous ne nous excuserons jamais ».

La Presse

Un plan pour satisfaire les autochtones

OTTAWA— Le premier ministre Stephen Harper devrait annoncer un plan en vue d'accélérer le traitement des revendications territoriales des autochtones, alors que certains de ceux-ci se préparent en vue d'une journée d'action potentiellement explosive, le 29 juin.

Des sources affirment que M. Harper proposera aujourd'hui un projet de loi visant à simplifier le processus de règlement, un sys-

tème aujourd'hui discrédité, qui prend en moyenne 13 ans.

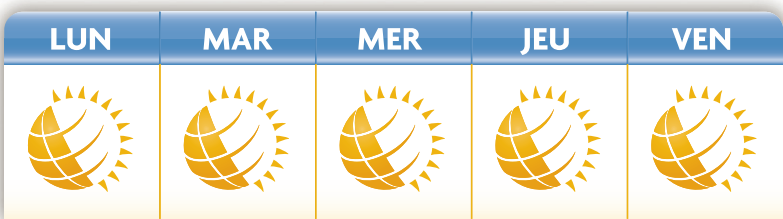
Mais les véritables résultats pourraient ne pas se concrétiser avant plusieurs mois –s'ils le font.

Le projet de loi, qui serait rédigé en coopération avec l'Assemblée nationale des premières nations, ne sera pas déposé aux Communes avant l'automne.

Presse Canadienne



Prévisions : Des jours ensoleillés



Clarica devient la Financière Sun Life

Des prévisions de temps on ne peut plus éclatantes et optimistes. Car en regroupant deux grandes réussites de chez nous sous la même bannière, nous créerons une entité de grande valeur pour ceux qui comptent le plus pour nous.

Vous, notre précieuse clientèle.

Voulez-vous en savoir plus?
Communiquez avec votre conseiller
ou visitez le site www.sunlife.ca/sfp.



Les conseillers représentent les Services financiers Clarica inc., cabinet de services financiers (en assurance de personnes, en assurance collective de personnes et en planification financière), et Clarica Investco Inc., cabinet de courtage en épargne collective (fonds communs de placement). Ces sociétés ont l'intention de changer leur nom pour refléter la marque Financière Sun Life. Elles sont toutes deux des filiales en propriété exclusive de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Financière Sun Life.

NOUS N'AVONS JAMAIS DIT QU'IL SERAIT FACILE DE CHOISIR ENTRE LES DEUX.

DURANT LE MOIS DE JUIN SEULEMENT, VOUS POUVEZ PRENDRE LE VOLANT D'UNE S40 OU D'UNE V50 POUR AUSSI PEU QUE 399 \$. AVEC LEUR LUXUEUX DESIGN SCANDINAVE, LEURS PERFORMANCES EMBALLANTES ET LES CARACTÉRISTIQUES LÉGENDAIRES DE SÉCURITÉ QU'ELLES POSSÈDENT, LA S40 ET LA V50 CONVIENNENT PARFAITEMENT À UNE TOUTE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CONDUCTEURS DE VOLVO. POUR DÉCIDER LAQUELLE CHOISIR, RENDEZ VISITE À UN CONCESSIONNAIRE VOLVO DÈS AUJOURD'HUI.

S40



DEUX VOLVO GÉNIALES. UN PRIX GÉNIAL.

DURÉE LIMITÉE.

V50



0\$

PREMIÈRE
MENSUALITÉ

0\$

DÉPÔT DE
GARANTIE

399\$*

CRÉDIT-BAIL PAR MOIS
995 \$ D'ACOMPTE

1,0%

TAUX DE CRÉDIT-BAIL
48 MOIS

2 495 \$ D'ACOMPTE =	365 \$ MOIS
995 \$ D'ACOMPTE =	399 \$ MOIS
0 \$ D'ACOMPTE =	418 \$ MOIS

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire
(514) 630-3666
www.volvo-pointeclaire.com

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal
(514) 737-6666
www.uptown-volvo.com

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey
Laval (450) 682-3336
www.volvodelaval.com

VOLVO ST. HYACINTHE
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 771-2305
www.volvosthyacinthe.com

FRANKE VOLVO
180, rue Principale
Sainte-Agathe (819) 326-4775
www.frankevolvo.com

VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
Brossard (450) 659-6688
www.volvobrossard.net

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard (514) 725-9394
www.johnscottivolvo.com

Volvo. pour la vie



* Offre d'une durée limitée consentie aux clients admissibles seulement sur approbation du crédit par les concessionnaires Volvo et les Services financiers de la Compagnie des automobiles Volvo du Canada. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. Cette offre s'applique à une S40 2.4i A/V50 2.4i A 2007 (le prix inclut le frais de transport et de préparation de 1 395 \$), 397,37 \$/394,57 \$ (365 \$/418 \$) par mois; terme de 48 mois avec acompte de 995 \$/995 \$(2 495 \$/0 \$). Pas de première mensualité, inscription au RDPRM de 42,88 \$ et 0 \$ de dépôt de garantie dus à la signature du bail. Taxes, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs et frais d'administration en sus. Allocation de 80 000 km (0,16 \$ par km excédentaire). Taux d'intérêt annuel de 1,0 %. Total des mensualités : 18 676,39 \$/18 544,79 (17 155 \$/19 646 \$). La mensualité et le dépôt de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. Valeur de rachat à la fin du bail : 13 935,90 \$/14 905,80 \$ plus taxes. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. Cette offre, qui ne peut être combinée à aucune autre, prend fin le 30 juin 2007. Certaines conditions s'appliquent. Communiquez avec votre concessionnaire Volvo pour tous les détails. ©2007 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com

L'opposition à la mission des Forces armées canadiennes en Afghanistan se manifestera cette semaine au domicile même de certains des soldats québécois qui se préparent à partir pour l'Afghanistan.

Des organismes opposés à la mission afghane s'adressent directement aux soldats québécois par lettre, leur enjoignant de refuser d'être envoyés dans ce pays et de reconsidérer leur participation à cette mission.

Environ 3000 lettres postées par des organismes antiguerre commenceront à arriver cette semaine à des adresses situées à Valcartier, en banlieue de Québec, où se trouve la base à laquelle appartiennent les militaires du Royal 22^e régiment.

Plus de 2000 soldats de Valcartier doivent être déployés à Kandahar au début d'août.

« La mission des Forces armées canadiennes est un piège. Vous n'êtes pas obligés d'aller en Afghanistan pour servir de chair à canon dans cette guerre injuste », peut-on lire dans la lettre ouverte, expédiée la semaine dernière par quatre groupes pacifistes québécois.

« En allant en Afghanistan avec les Forces armées, vous risquez de devenir complices de ce qui pourrait être considéré comme des crimes de guerre », poursuit la lettre, qui évoque le risque de torture de prisonniers transférés par les troupes canadiennes à leurs homologues afghanes.

La lettre reproche aux médias de désigner toute opposition à la présence étrangère en Afghanistan comme étant le fait de talibans, ce qui « marginalise » la résistance de la population afghane.

Le capitaine Mathieu Dufour, porte-parole de la base militaire,



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

« En allant en Afghanistan avec les Forces armées, vous risquez de devenir complices de ce qui pourrait être considéré comme des crimes de guerre », prévient la lettre cosignée par quatre groupes québécois et dont 3000 copies seront envoyées aux habitants de Valcartier.

a déclaré hier que l'armée ne ferait pas de commentaire sur ce qu'il a qualifié de « mouvement politique ». Il a ajouté que les groupes pacifistes « peuvent faire ce qu'ils veulent. C'est la démocratie ».

La missive affirme qu'il est possible de refuser d'aller en Afghanistan. Ses auteurs offrent leur soutien, en toute confidentialité, aux soldats qui seraient prêts à

refuser de participer à la mission. Les groupes ont mis sur pied une ligne téléphonique et une adresse de courriel à l'intention des militaires qui souhaiteraient communiquer avec eux.

A mesure que le bilan des victimes canadiennes en Afghanistan s'alourdit, le débat sur cette mission prend de la vigueur, comme en témoigne le dernier sondage Décima (voir ci-dessous).

AFGHANISTAN

La majorité des Canadiens opposés au prolongement de la mission après 2009

BRUCE CHEADLE
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Une vaste majorité de Canadiens désire voir la mission militaire canadienne en Afghanistan se terminer comme prévu en 2009, selon un nouveau sondage.

Dans ce sondage effectué par Décima, dont les résultats ont été remis à la Presse Canadienne, les deux tiers des répondants ont dit souhaiter que les soldats canadiens reviennent au pays quand le mandat actuel accordé par le Parlement sera échu en février 2009.

Seulement 26 % des répondants ont dit estimer que la mission militaire devrait être prolongée « si cela devient nécessaire pour l'atteinte de nos objectifs là-bas ».

Les résultats du sondage, qui a été mené du 31 mai au 4 juin derniers, ont été diffusés au moment où le premier ministre Stephen Harper discutait de la possibilité de prolonger la mission avec son

homologue néerlandais, Jan Peter Balkenende, à Ottawa.

M. Harper a souvent laissé entendre que les soldats canadiens pourraient devoir rester plus longtemps en Afghanistan afin d'assurer une plus grande stabilité politique dans les provinces du sud du pays.

Le premier ministre néerlandais doit composer avec une situation semblable dans son pays, où les soldats des Pays-Bas sont censés demeurer en Afghanistan jusqu'en août 2008.

Après avoir rencontré M. Harper, hier, M. Balkenende a déclaré en conférence de presse qu'il fera savoir à l'OTAN d'ici le mois d'août prochain quelles sont les intentions de son pays.

« Nous consulterons évidemment le Canada de façon étroite dans ce dossier, a déclaré M. Balkenende. C'est là l'une des raisons de ma visite aujourd'hui (lundi). »

M. Harper n'a pas voulu dire s'il était en faveur d'une prolongation de mandat, mais il a

affirmé que le premier ministre néerlandais et lui partageaient « les mêmes inquiétudes ».

Les sous-entendus de M. Harper semblent aller à contre-courant de l'opinion générale des Canadiens, a indiqué le PDG de Décima, Bruce Anderson. Selon lui, les Canadiens manifestent

leur inquiétude dans toutes les régions, peu importe leur sexe, leur âge, leur niveau de revenu ou s'ils proviennent d'un milieu rural ou urbain.

« Même ceux et celles qui ont voté pour les conservateurs semblent, au mieux, partagés », a déclaré M. Anderson,

notant que les partisans avoués du Parti conservateur qui ont participé au sondage étaient divisés dans une proportion de seulement 48 à 47 en faveur d'une participation prolongée en Afghanistan.

Ce qui ne signifie pas nécessairement que les Canadiens estiment que la mission est inutile.

Au cours du sondage téléphonique effectué auprès de plus de 1000 personnes, Décima a demandé si des « progrès suffisants » avaient été effectués dans trois catégories qui sont fréquemment invoquées comme arguments pour justifier la mission militaire.

Les résultats du sondage à l'échelle nationale comportent une marge d'erreur de 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

MINI.CA



ENFIN LIBÉRÉE DE SA CHAÎNE DE MONTAGE.



LA NOUVELLE MINI COOPER EST ARRIVÉE. À partir de 25 900\$*

Location
399 \$ / MOIS

INCLUANT L'ENSEMBLE PREMIUM ET LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE À SIX RAPPORTS. Transport et préparation inclus.

Terme de location
39 MOIS

TOIT OUVRANT PANORAMIQUE • ROUES EN ALLIAGE DE 16 POUCES • SIÈGES CHAUFFANTS • PHARES BI-XÉNON • PEINTURE MÉTALLIQUE • CONTRÔLE DYNAMIQUE DE STABILITÉ • VOLANT MULTIFONCTION • ESSUIE-GLACES MUNIS D'UN DÉTECTEUR DE PLUIE • RÉGULATEUR DE VITESSE • SIÈGES ARRIÈRE RABATTABLES • COMMANDE AUTOMATIQUE DES PHARES • SIX COUSSINS GONFLABLES • FREINS ABS

CONCESSIONNAIRES MINI

MINI BROSSARD
8500, boul. Taschereau Ouest
Brossard (Québec)
450 445-MINI (6464)
www.minibrossard.com

MINI LAVAL
2450, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514 773-MINI (6464)
www.minilaval.ca

MINI MONT ROYAL
4070, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514 289-MINI (6464)
www.minimontroyal.ca

348507A

348507B

*Taux d'intérêt offert par Services financiers MINI pour une COOPER 2007 avec ensemble Premium et transmission automatique à six rapports, sur approbation du crédit seulement. L'ensemble Premium inclut : toit ouvrant panoramique, sièges avant chauffants, rétroviseur intérieur antiéblouissant, ordinateur de bord et phares automatiques avec capteur de pluie. Prix de détail suggéré pour une Cooper : 25 900 \$. L'ensemble Premium est une option d'une valeur de 1 900 \$; la transmission automatique à six rapports est une option d'une valeur de 1 390 \$; ces deux options sont incluses dans le paiement. Taux d'intérêt de 7,75 % pour un terme de location de 39 mois. Pour établir les paiements mensuels de location d'une Cooper à 399 \$ pour 39 mois, un montant de 2 351 \$ est exigé à la signature du contrat de location. Ce montant inclut le versement initial de 1 495 \$, le paiement du 1^{er} mois de location, les frais de transport et préparation, le dépôt de sécurité et l'enregistrement d'une hypothèque mobilière, mais exclut les frais d'administration du concessionnaire, les assurances, l'immatriculation du véhicule, l'équipement optionnel et les taxes applicables. Valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme : 18 682 \$. Les paiements mensuels peuvent varier selon le montant du versement initial ou la valeur nette de l'échange. Le kilométrage alloué pour la durée du contrat est de 65 000 km; des frais de 0,15 \$ par km excédentaire seront exigés. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Offre d'une durée limitée et assujettie à la disponibilité. Sous réserve de modifications. Le véhicule doit être livré au plus tard le 29 juin 2007. La photo, à titre indicatif seulement, peut inclure certaines options et différer du modèle offert. Consultez votre concessionnaire ou MINI.ca pour plus de renseignements. Offre valide sur certains modèles en stock seulement. Véhicules en stock peuvent différer du modèle décrit dans l'offre.

ACTUALITÉS

Policier accusé de voies de fait sur un détenu récalcitrant

CHRISTIANE DESJARDINS

Un sergent du SPVM, Serge Germain, a-t-il commis des voies de fait en donnant deux coups de poing au front d'un détenu agité, ou a-t-il utilisé cette technique de maîtrise après avoir été frappé lui-même? C'est ce que la juge Rolande Matte doit décider, d'ici le 20 septembre prochain, jour prévu du jugement.

L'affaire n'est pas limpide, d'autant plus que les gestes reprochés se sont produits dans un tout petit recoin du poste, où les caméras ne peuvent filmer. Tout le reste, procédure d'écrou, incarcération et libération, est sur bande vidéo.

L'affaire commence le soir du 26 juin 2005, peu avant 23h, quand Mitchell Helps, 25 ans, est intercepté pour ivresse au volant.

Des agents l'amènent au Centre opérationnel sud. Rendu là, Helps est extrêmement agité. Il crie, se débat, lance des injures, puis se frappe violemment et volontairement la tête sur le comptoir, comme le démontre l'enregistrement vidéo. Le sergent Germain et d'autres policiers interviennent pour le maîtriser. Vu l'agitation de Helps, on lui enlève sa ceinture et son pantalon et on le place dans une cellule capitonnée. Il est agité une partie de la nuit. Il marche de long en large, crie, enlève les vêtements qu'il lui reste, les remet, puis les enlève de nouveau. À un certain moment, il défeque par terre. Il dira plus tard que personne n'a voulu lui ouvrir pour qu'il aille aux toilettes.

Au petit matin, le sergent Germain s'apprête à terminer son quart de travail. Il suppose

que le détenu a eu le temps de cuver son vin ou les autres substances qu'il avait ingurgitées, et qu'on peut maintenant le libérer sans craindre qu'il commette un autre acte criminel. Comme

Les trois policiers qui accompagnent Germain le voient donner deux coups de poing rapides au front du détenu. Mal à l'aise, deux d'entre eux iront aviser le commandant de cet incident.

le détenu a été agressif, le policier Germain demande toutefois l'assistance de trois policiers. Tous quatre se rendent à la cellule et redonnent son pantalon à Helps. Celui-ci sort, mais il est en beau fusil. Il gueule. Il

marche de façon agitée dans un couloir, escorté par les policiers, sous l'œil de la caméra. Au bout du couloir, la caméra capte des mouvements rapides. C'est à ce moment précis que survient

l'échauffourée, qui se passe toutefois derrière un mur.

Les trois policiers qui accompagnent Germain le voient donner deux coups de poing rapides au front du détenu. Mal à l'aise, deux d'entre eux iront aviser le

commandant de cet incident. Le détenu, pour sa part, crie encore plus, veut porter plainte parce qu'il a été frappé. Il est tout de même libéré, sort du poste, et finira par porter plainte contre Germain. Ce dernier sera formellement accusé au terme de l'enquête, en novembre 2005.

Au procès, qui s'est déroulé ces derniers jours, Germain a affirmé qu'il avait reçu un coup de coude ou de poing à la bouche, et que c'est pour cela qu'il a répliqué. C'était pour se défendre et contrôler le détenu. Tout cela s'est passé très vite, a-t-il indiqué. Helps, lui, convient qu'il tenait des propos insultants, mais jure ne pas avoir levé la main sur le policier. Les policiers qui étaient sur place n'ont pas vu le détenu frapper le policier Germain.

Pour le procureur de la Couronne Vincent Martinbeault, il est clair que le sergent Germain est coupable de voies de fait, alors que M^e Pierre Dupras, avocat du policier Germain, plaide pour l'acquittement pour cause de légitime défense.

La juge a mis le tout en délibéré.

Deux Québécois se noient à Calgary

LA PRESSE

Les secouristes albertains qui étaient à la recherche de deux jeunes Québécois disparus dans la rivière Bow dimanche croient que les rafteurs se sont probablement noyés.

Les deux hommes de 28 ans accompagnaient un groupe de neuf personnes qui avaient entrepris une excursion de rafting sur la rivière Bow, près de Calgary. Aucun des parti-

cipants ne portait de gilet de sauvetage.

L'accident a eu lieu dimanche vers 18h.

Trois des rafts dans lesquels se trouvaient cinq personnes ont basculé près du barrage.

La barre de retenue avait été emportée la semaine dernière en raison des fortes crues et n'avait pas encore été remplacée.

Deux jeunes femmes et un jeune homme, également qué-

bécois, ont réussi à gagner la rive à la nage.

Selon la police locale, l'endroit est particulièrement dangereux et les chances de survie sont pratiquement nulles.

Les jeunes hommes venaient de déménager à Calgary deux jours auparavant.

Ils étaient accompagnés de Québécois du Lac-Saint-Jean vivant à Calgary depuis un mois. Le groupe se connaissait depuis 15 ans.

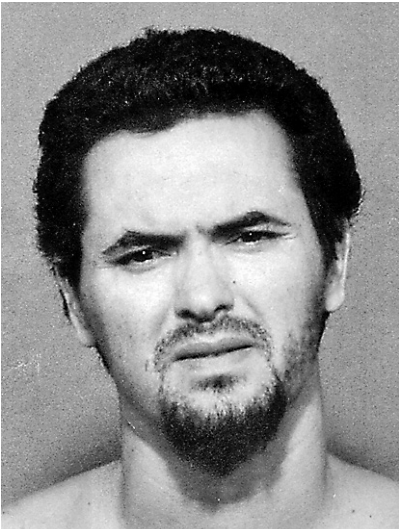
Fratricide : « Mon frère c'est un Satan, un allié »

CHRISTIANE DESJARDINS

Najib Bellari affirme qu'il a agi par légitime défense quand il a mortellement poignardé son frère, Lmehti, en plein restaurant, le soir du 25 octobre 2005. Mais il ne cache pas qu'un différend religieux les séparait. Son frère n'était plus un bon musulman comme avant, car il avait remis sa foi en question.

« Mon frère, il ne respectait plus le Coran et Allah. C'est un Satan, un allié. Tous ceux qui ne sont pas musulmans sont des Satan », a raconté Najib, alors qu'il témoignait pour sa propre défense, hier. Accusé du meurtre non prémédité de son frère, il soutient que son frère ne lui a pas laissé le choix de le tuer, car il le menaçait d'une chaise. « Il voulait me frapper avec la chaise, je l'ai frappé avec le couteau », a-t-il dit, hier. Le crime est survenu dans le restaurant Basha de la rue Sainte-Catherine Est où Najib travaillait comme plongeur. Un peu avant 22h ce soir-là, Lmehti, 38 ans, est entré dans le restaurant et s'est dirigé vers la cuisine pour parler à son frère Najib. Selon les témoins présents, presque immédiatement, Najib a crié, et a poursuivi son frère avec un couteau, avant de lui en donner un coup mortel au cou. Lmehti est sorti sur le trottoir, s'est affaissé et s'est vidé de son sang.

« J'étais obligé de tuer mon frère, parce que j'avais peur qu'il me tue », a raconté l'accusé, hier, en faisant allusion au fait que son frère le menaçait d'une chaise. Cependant, selon les témoins, c'est pour se protéger que le frère a pris la chaise. Hier, Najib a raconté qu'à l'époque, il en avait assez de se faire régenter par son frère aîné. Ce dernier trouvait que Najib, qui a une formation universitaire en mathématiques et en physique, aurait pu trouver un meilleur emploi que plongeur.



Najib Bellari a insisté pour avoir un procès devant juge seul et pour se défendre lui-même.

« J'aurais aimé qu'il me laisse tranquille, qu'il ne vienne pas me déranger », a-t-il dit. Les deux frères sont originaires du Maroc. Lmehti est arrivé au Canada le premier, en 2000. Najib est arrivé en 2003 et un autre frère, qui n'est pas impliqué dans ce crime, est arrivé un peu plus tard.

Son témoignage est la seule preuve que Najib a présenté dans le cadre de son procès, présidé par le juge Marc David. Rappelons que l'homme de 36 ans a insisté pour avoir un procès devant juge seul et pour se défendre lui-même. Les plaidoiries auront lieu demain, mais Bellari a déjà annoncé qu'il n'aurait rien à dire, car tout était dans son témoignage d'hier. Le juge se pose des questions sur la santé mentale de l'accusé. La procureure de la Couronne, Éliane Perreault, est persuadée que l'accusé n'a pas de maladie mentale. Le principal intéressé dit aussi être sain d'esprit.

Une conversation incriminante pour Pickton

GREG JOYCE
PRESSE CANADIENNE

NEW WESTMINSTER, C.-B. — Un témoin-clé de la Couronne et informateur de la police dont les renseignements ont mené les enquêteurs jusqu'à la ferme de Robert Pickton a affirmé hier que le présumé tueur en série lui avait dit qu'une bonne façon d'assassiner quelqu'un était de lui injecter du lave-glace ou du liquide de refroidissement.

Dans le cadre de son témoignage livré lors du procès pour meurtres de Pickton, à New Westminster, en Colombie-Britannique, Scott Chubb, l'un des témoins-vedettes de la Couronne, a précisé que

Pickton avait tenu ces propos alors que les deux hommes travaillaient sur la ferme appartenant à l'accusé à Port Coquitlam, également en Colombie-Britannique. Ils étaient occupés à arracher des clous plantés dans des planches.

M. Chubb a dit avoir travaillé périodiquement sur la propriété de Pickton, entre 1993 et 2001, mais avoir vécu à Nanaimo, dans l'île de Vancouver, de 1998 à 2000. Lorsqu'il est retourné à la ferme, il a de nouveau obtenu un emploi auprès de Pickton.

Le procès de Pickton, âgé de 57 ans, se tient pour les assassinats de six femmes. Il est aussi accusé des meurtres de 20 autres femmes.

Encore un pont escaladé

Un homme a escaladé la structure du pont Jacques-Cartier, hier soir, et y est resté perché pendant un peu plus de 30 minutes. Appelés sur les lieux, les policiers ont réussi à le faire redescendre de son plein gré. Le pont a dû être fermé à toute circulation de 20h30 à 22h07. On ignore les raisons qui ont poussé l'homme à commettre son geste. C'est la deuxième fois en trois jours qu'un

homme escalade un pont reliant Montréal à la Rive-Sud. Samedi, un homme de 37 ans était resté perché dans la structure du pont Champlain tout l'après-midi. Après de longues manœuvres, les policiers avaient réussi à le faire redescendre sain et sauf. Le pont avait été fermé à la circulation de midi à 18h45, ce qui avait causé d'importants bouchons de circulation. — Ariane Lacoursière

JE PARAIS DANS
UNE PUBLICITÉ OÙ
J'AI LE T-SHIRT MOUILLÉ.
PERSONNE S'EN PLAINT.



ET VOUS?

VOUS POUVEZ PORTER PLAINTÉ CONTRE TOUTE PUBLICITÉ OU PROMOTION D'ALCOOL TRAITANT LES PERSONNES COMME OBJETS DE PLAISIR.

Le Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques voit au respect d'un code interdisant toute communication qui :

- favorise le sexisme;
- incite à l'abus;
- laisse entendre que la consommation va de pair avec la réussite sociale ou la popularité, améliore la santé, les capacités intellectuelles et physiques, etc.

Le Conseil d'éthique est un organisme indépendant, doté du pouvoir d'intervenir. Il rend ses décisions rapidement et s'engage à respecter l'anonymat des plaignants.

Pour plus de renseignements et pour porter plainte:
www.educalcoool.qc.ca/ethique
info@conseilethique.qc.ca

CONSEIL D'ÉTHIQUE
DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE
DES BOISSONS ALCOOLIQUES

Dodge **Caravan**

L'ÉVÉNEMENT
DODGE CARAVAN



3 MOIS GRATUITS*

NOTRE MEILLEURE OFFRE DE L'ANNÉE!

3 versements mensuels GRATUITS* + **3** mois d'essence GRATUITE* + **3** mois d'entretien régulier GRATUIT*

DODGE CARAVAN 2007



★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collisions frontales^



Consommation d'essence†:
Autoroute: 8,2 L/100 km (34 mpg)
Ville: 12,2 L/100 km (23 mpg)



Louez à 299\$[¥] par mois.
Location de 48 mois.
299\$ comptant initial
0\$ dépôt de sécurité

ou obtenez 0% de financement à l'achat jusqu'à 60 mois^Ω.

Dodge  **Caravan**

La mini-fourgonnette la plus vendue au pays.



EN SALLE SEULEMENT

**VOUS POURRIEZ GAGNER UNE DODGE CARAVAN SXT 2007
PLUS UN VOYAGE FORMAT SHREK POUR TOUTE VOTRE FAMILLE
À HOLLYWOOD, EN CALIFORNIE°.**

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE OU DODGE.CA

3456219A

[illegible]

Mon vo!ant
PROGRAMME ÉTUDIANT

CHRYSLER



Jeep

 DODGE

CINQ ÉTOILES



ARTS ET SPECTACLES

OM / Un Mahler à revoir

CLAUDE GINGRAS
CRITIQUE

Yannick Nézet-Séguin avait choisi le territoire – la salle Wilfrid-Pelletier – et le répertoire – la sixième Symphonie de Mahler, plus tonitruante et grotesque que ne le veut son sous-titre de *Tragique* – habituellement associés à l’OSM pour clore la saison de l’Orchestre Métropolitain. C’était son droit: W.-P. appartient à tout le monde. Mahler aussi. L’auditoire de 1800 personnes

avait été ramené au parterre et aux deux premières galeries, de façon à créer l’impression d’une salle comble. Seul au programme et joué sans entracte, le Mahler débute un peu après 19h30 et se termina à 21h. L’auditoire écouta dans le silence le plus total, ne laissant pas échapper le moindre applaudissement entre les mouvements. À la fin, debout, il ovationna longuement le jeune chef et son orchestre augmenté à plus de 100 musiciens. Quelques précisions concernant le texte même: Nézet avait

interverti l’ordre des deux mouvements médians, selon une tradition qui remonte à Mahler, il fit la reprise au premier mouvement et, au finale, toujours selon la même tradition, omit le fameux troisième coup de massue. L’interprétation maintenant. Nézet a la partition devant lui mais en tourne distraitemment les pages. Il est clair que cette partition, il la connaît. Mais encore, l’a-t-il pleinement assimilée? Pas encore. C’est la première fois qu’il se mesure à cette œuvre redoutable et il a entre les mains un orchestre composé en grande partie d’éléments nouveaux.

Néanmoins, il sait exactement où se trouve chaque point important du texte et il sait parfaitement bien où et comment aller chercher chaque détail, chaque phrase, au sein de cette immense masse orchestrale devant laquelle il se déchaîne. Il est extraordinaire que Nézet ait su obtenir de cet « OM d’un soir » une puissance et une virtuosité rappelant celles de l’OSM; les bois criards et les cuivres sourds sont à signaler tout particulièrement. Mais Nézet nous a habitués à plus génial encore: le mystère, le lyrisme, la force démen-

tielle restent encore au premier degré. Demain, il reviendra à ce Mahler très exigeant et, cette fois, nous convaincra pleinement. L’événement avait attiré quelques oreilles de l’extérieur. Ainsi, Zarin Mehta, ancien directeur général de l’OSM, qui occupe aujourd’hui le même poste à l’Orchestre Philharmonique de New York. Cet orchestre dont Mahler lui-même fut jadis le chef...

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN DU GRAND MONTRÉAL.
Chef d’orchestre: Yannick Nézet-Séguin. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. (Radiodiffusion: Radio-Canada, 18 juin, 20 h.)
Programme: Symphonie n° 6, en la mineur *Tragische* (1903-04) – Mahler



Tous les gadgets que papa aime dans un tout petit format.

Pour la fête des Pères, offrez-lui un téléphone mobile qui lui permet de regarder des films et les faits saillants des sports, d’écouter de la musique, de jouer à des jeux et bien plus encore, le tout à un prix avantageux.



Samsung m500

Le meilleur du multimédia

- Films, télé, MP3, appareil photo et vidéo
- Bluetooth^{MD} stéréo et mémoire extensible
- Haut-parleur
- Fonctionne avec la haute vitesse

~~69⁹⁵\$~~
29⁹⁵\$

contrat de 3 ans¹
(279,95 \$ sans contrat)



Samsung a900

Grand divertissement, petit format

- Films, télé et MP3
- Appareil photo et vidéo
- Bluetooth et haut-parleur
- Fonctionne avec la haute vitesse

~~9⁹⁵\$~~
0\$

contrat de 3 ans¹
(249,95 \$ sans contrat)

En prime: abonnez-vous maintenant et obtenez:

- un crédit de 50 \$ en magasin²
- une chance de gagner une des 100 paires de billets ou une soirée VIP pour le Festival International de Jazz de Montréal³.

Offert dans les magasins Bell suivants:

- ANJOU
Les Galeries d'Anjou
- AUTEUIL
5330 boul. des Laurentides
- BELOIL
Mail Montenach
- BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DX30
- CHATEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay
- COATICOOK
18, rue du Manège
- COWANSVILLE
Domaine du Parc
- DELSON
5 Route 132
- DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352 boul. des Sources
3699 boul. St-Jean
- DORION-VAUDREUIL
84 boul. Harwood
- DORVAL
Les Jardins Dorval
- DRUMMONDVILLE
2265 boul. St Joseph
Promenades Drummondville
- GATINEAU
Promenades de l'Outaouais
- GRANBY
688 rue Principale
Galeries de Granby
- HULL
73 rue Jean-Proulx
Galeries de Hull
- JOLIETTE
127 boul. St-Charles-Borromée nord
Les Galeries Joliette
- LACHINE
2409 46^e Avenue
- LAFONTAINE
2121 boul. Labelle
- LASALLE
7567 boul. Newman
Carrefour Angrignon
- LAVAL
800 boul. Chomedey (120) Tour C
1655 boul. St-Martin
Carrefour Laval
Carrefour Laval - kiosque
Centre Laval
Megacentre Laval
- LONGUEUIL
666 Place Transcanada
2771 boul. Jacques-Cartier est
Place Longueuil
- MAGOG
Galeries Orford
- MONTRÉAL
892 rue Ste-Catherine ouest
4399 rue St-Denis
5187 Papineau Avenue (angle Laurier)
6855 rue St-Jacques ouest
8900 rue Lajeunesse
9280 boul. de l'Acadie
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Centre Rockland
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée)
- MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
- MONT-TREMBLANT
517 rue de St-Jovite
- PINCOURT
Faubourg de l'Île -- kiosque
- POINTE-AUX-TREMBLES
12530 Sherbrooke est
- POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
- REPENTIGNY
309 rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord
- ROSEMÈRE
232 boul. Curé-Labelle
Place Rosemère
- SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
- SHAWINIGAN
1 Plaza de la Mauricie
- SHERBROOKE
2700 rue King ouest
4505 boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
- SOREL
Les Promenades de Sorel
- ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
- STE-AGATHE-DES-MONTS
80A boul. Morin
- ST-EUSTACHE
66 rue Dubois (107)
Place St-Eustache
- ST-HUBERT
3879 boul. Taschereau
5190 boul. Cousineau
- ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
- ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
391 boul. Séminaire nord
Carrefour Richelieu
- ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
- ST-LAURENT
4232 rue Séré
La Place Vertu
- ST-LÉONARD
4524 Jean-Talon est
6050 boul. Métropolitain est
- ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153 rue Principale
- TERREBONNE
1729 chemin Gascon
Les Galeries Terrebonne
- TRACY
604 route Marie-Victorin
- TROIS-RIVIÈRES
5691 boul. Jean XXIII
Centre Les Rivières
- VICTORIAVILLE
567 boul. des Bois-Francis sud
La Grande Place des Bois-Francis

Aussi offert chez ces détaillants participants:



L'offre prend fin le 17 juin 2007. Offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau numérique principal et/ou du réseau mobile haute vitesse de Bell Mobilité, là où la technologie le permet. D'autres frais, tels que, sur une base mensuelle, 9-1-1 (75 ¢/mois), accès au réseau qui ne sont pas des frais du gouvernement (8,95 ¢/mois) et frais uniques d'activation d'appareil (35 ¢) s'appliquent. Avec toute utilisation de données, des frais d'utilisation d'Internet mobile de 5 ¢/Ko s'appliquent si vous n'êtes pas déjà abonné au service Internet mobile illimité (pas offert aux abonnés secondaires d'un même forfait famille) et des frais peuvent s'appliquer pour le contenu et l'itinérance à l'extérieur de votre zone locale. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné à aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Non offert dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1) Réservé avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un contrat d'une durée de 3 ans à un forfait mensuel voix. (2) Réservé avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil à un forfait mensuel Mobilité et obtenez trois inscriptions avec une nouvelle activation d'un nouveau téléphone Samsung à un forfait mensuel Mobilité. À gagner: 100 paires de billets (valeur approx. entre 45 \$ et 65 \$ ch.) et une soirée VIP (valeur approx. de 900 \$). Les paires de billets pour des spectacles entre le 28 juin et le 8 juillet seront tirées le 12 juin pour les activations entre le 5 et le 10 juin, le 19 juin pour les activations entre le 11 et le 17 juin et le 26 juin pour les activations entre le 18 et le 24 juin et les paires de billets pour des spectacles entre le 4 et le 8 juillet seront tirées le 3 juillet pour des activations entre le 25 juin et le 1^{er} juillet. La soirée VIP pour un spectacle entre le 4 et le 8 juillet sera tirée le 3 juillet. Les dates de spectacle sont déterminées par les organisateurs du concours. Une question d'habileté mathématique est requise. Règlements du concours au bell.ca/concoursjazz. Bluetooth est une marque de commerce déposée de Bluetooth SIG Inc. Fonctionnalités peuvent varier; voir guide d'utilisation.

3489044A

3489046

L'ecstasy nuit à la mémoire

MATHIEU PERREAULT

L'ecstasy endommage la mémoire des mots, mais pas celle des images, selon une nouvelle étude néerlandaise.

« Normalement, au début de la vingtaine, il ne devrait pas y avoir de détérioration de la mémoire langagière », indique Thelma Schilt, neuropsychologue à l'Université d'Amsterdam, qui publie son étude cette semaine dans la revue *Archives of General Psychiatry*. « Nos résultats sont donc particulièrement inquiétants. L'effet est modeste, il ne dépasse pas les variations naturelles dans la population. Mais la moyenne de notre échantillon n'avait pris que trois comprimés d'ecstasy durant les trois ans du suivi. Ce n'est pas une forte consommation. »

La neuropsychologue a choisi 160 jeunes au début de la vingtaine qui n'avaient jamais pris d'ecstasy mais envisageaient d'essayer. Ils ont passé des tests de mémoire. À la fin de l'expérience, elle a refait les tests et comparé les résultats des 65 cobayes qui avaient essayé l'ecstasy et des 96 qui n'en avaient pas pris. Détail intéressant, dès le départ, les participants qui ont concrétisé leur projet d'essayer l'ecstasy fumaient plus de cigarettes et de cannabis que les autres.

« Nous avons voulu éviter une critique fréquente des études sur les drogues, explique-t-elle en entrevue téléphonique. Il est possible que les gens qui sont tentés par les drogues soient aussi plus susceptibles d'avoir des problèmes cognitifs ou de connaître d'autres expériences néfastes sur le plan cognitif. Notre approche limite le risque de tels facteurs confondants. »

Après avoir étudié une liste de 15 mots, les participants devaient en redire le plus grand nombre. Au départ, le résultat était légèrement inférieur à 14 mots. À la fin, les usagers d'ecstasy ne se souvenaient plus que de 13 mots, contre un peu plus de 14 pour les autres. Faute d'un assez grand nombre de gros consommateurs, M^{me} Schilt n'a pas pu voir d'effet de dose, mais son expérience clinique personnelle la pousse à croire que plus on prend de l'ecstasy, plus on aura des problèmes de mémoire. Elle fera maintenant une expérience pour détecter s'il y a accumulation des déficits cognitifs chez les gens qui ont pris plus de 250 comprimés dans leur vie.

Pourquoi seuls les mots sont-ils touchés, et pas les images? « Peut-être l'ecstasy agit-elle davantage dans l'hippocampe et le lobe frontal, les zones du cerveau liées au langage. Ce sont aussi des zones importantes dans l'action de la sérotonine et de la dopamine, deux substances sur lesquelles les drogues agissent souvent. »

EN BREF

Traitement contre le cancer du sang

Un nouveau traitement potentiel anticancéreux devrait faire rapidement l'objet d'un essai clinique contre certaines formes de leucémies et de cancers des ganglions appelés lymphomes, selon une recherche de l'Institut Curie à Paris, publiée dans *Nature médecine* de juin. Les chercheurs ont montré qu'une enzyme, la calcineurine, est activée de façon durable dans les cellules de lymphomes et de certaines leucémies aiguës lymphoïdes et que son activation est « cruciale pour le maintien de l'activité tumorale » de plusieurs lymphomes et leucémies aiguës lymphoïdes. Des résultats intermédiaires de tolérance et d'efficacité sont attendus dès l'année prochaine. - AFP

Antibiotiques et asthme

Les enfants auxquels on administre des antibiotiques avant qu'ils aient atteint l'âge de 1 an courent apparemment un risque plus élevé de souffrir d'asthme, par comparaison avec les bébés n'ayant pas pris d'antibiotiques. C'est ce que révèle une étude canadienne, dont les résultats paraissent dans le numéro de juin de *Chest*. Les chercheurs ont constaté que le risque d'asthme double chez les bambins ayant reçu des antibiotiques pour des infections autres que respiratoires, ainsi que pour les jeunes enfants ayant reçu plusieurs séries d'antibiotiques, et dont la famille n'a pas eu de chien avant leur premier anniversaire.

- Presse Canadienne

EN PRIMEUR CE SOIR...



ARTS
SPECTACLES

LA PRESSE

Canon

EOS

La vision,

INNOVATION DEPUIS

70 ANS

SÉLECTION DE

50 OBJECTIFS

DÉFINITION DE

10 MÉGAPIXELS

10
MEGA
PIXELS

2,5 po²
ACL

Picture Style

DIGIC II

Rebel de 10,1 Mp avec encore plus de fonctions professionnelles impressionnantes!

Doté d'un nouveau système de capteur autonettoyant, d'un écran ACL de 2,5 po et des réglages « Picture Style » pour un paramétrage supérieur des couleurs, du contraste et de la netteté à même l'appareil.



Le boîtier du Digital Rebel XTi est offert en noir ou argent.

1 099,99 \$* / 949,99 \$*

Ensemble EF-S 18-55

Boîtier seulement

un réflexe impressionnant.

LE SYSTÈME DE PHOTOGRAPHIE LE PLUS COMPLET AU MONDE.



téléobjectif



grand-angle



macro

Plus de 50 façons de créer votre vision.

La saisie de l'image parfaite est au cœur des objectifs EF et EF-S légendaires de Canon. Dotés de technologies, d'éléments et de revêtements spéciaux brevetés par Canon, ces objectifs surprenants vous promettent des éléments optiques supérieurs, une compatibilité EOS sans faille et le pouvoir de créer des images qui captivent et inspirent.

Conçu pour travailler sans faille avec votre matériel photo EOS.



ChromaLife100
Des photos superbes
qui dureront toute la vie*

8 COULEURS

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système EOS et les imprimantes PIXMA Pro de Canon, consultez le site www.canon.ca/photographienumerique

PIXMA Pro 9000

Des photos de qualité professionnelle pour l'impression d'affiches brillantes. Prend en charge les papiers artistiques jusqu'à 13 x 19 po et 14 x 17 po avec deux chemins de papier distincts, y compris un alimentateur avant pour les papiers épais.

699,99 \$*

Canon
image*ANYWARE*

ÉDITORIAUX

Un jugement historique



apratte@lapresse.ca
 ANDRÉ PRATTE

En élevant le droit à la négociation des conditions de travail au rang de droit fondamental protégé par la Charte canadienne des droits et libertés, la Cour suprême lance un avertissement aux gouvernements du pays: l'État employeur devra désormais donner toutes les chances à la négociation avant de recourir à ses pouvoirs législatifs. Comme le soulignait hier Yves Boisvert, il s'agit d'une «petite révolution en droit du travail». D'un jugement historique.

Beaucoup de gens ont oublié à quel point l'action syndicale est essentielle.

La Cour a statué que la liberté d'association inscrite dans la Charte ne se résume pas au droit de se regrouper pour faire valoir son point de vue auprès d'un employeur. Cette liberté d'association accorde aussi aux employés de l'État le droit de «participer à des discussions en vue d'atteindre des objectifs liés au milieu de travail. (La Charte) impose aux employeurs du secteur public des obligations correspondantes d'accepter de rencontrer les employés pour discuter avec eux.»

Les centrales syndicales se sont à raison réjouies du jugement rendu vendredi. Elles estiment que celui-ci confirme leurs prétentions selon lesquelles certaines lois adoptées par Québec dans le domaine des relations de travail, notamment la loi 142 qui a imposé de nouvelles conventions collectives aux

employés de l'État, sont inconstitutionnelles. C'est possible. Mais c'est loin d'être certain.

À la suite d'abus commis par quelques syndicats du secteur public, beaucoup de gens ont oublié à quel point l'action syndicale est essentielle pour assurer un équilibre des forces entre l'employeur et les travailleurs. Il est donc opportun que la Cour affirme avec force l'importance et la portée de la liberté d'association: «Le droit de négocier collectivement avec l'employeur favorise la dignité humaine, la liberté et l'autonomie des travailleurs en leur donnant l'occasion d'exercer une influence sur l'adoption des règles régissant leur milieu de travail et, de ce fait, d'exercer un certain contrôle sur un aspect d'importance majeure de leur vie, à savoir leur travail.»

Ce principe signifie-t-il que la Cour, lorsqu'elle aura à se prononcer sur la loi 142, se rangera du côté des syndicats comme elle vient de le faire au sujet de la loi votée en 2002 par la Colombie-Britannique? Difficile à dire mais on doit souligner que le loi québécoise est beaucoup moins draconienne. La loi de Colombie-Britannique a annulé plusieurs articles des conventions collectives dans le secteur de la santé – relatifs notamment à la sous-traitance – qu'elle a soustrait à jamais à la négociation. La loi québécoise se limite essentiellement à fixer les salaires des employés du secteur public.

De plus, alors que la loi de Colombie-Britannique n'a fait l'objet d'aucune discussion préalable, la loi québécoise fut précédée de plusieurs mois de négociations. Or, comme le souligne la Cour: «Les parties ont l'obligation d'établir un véritable dialogue (mais) ne sont pas tenues à des efforts illimités pour parvenir à une entente.»

La Cour n'interdit donc pas tout recours aux lois spéciales. Seulement, elle rappelle aux gouvernements que cette arme ne peut pas être employée à la légère.

La « vague bleue »



mroy@lapresse.ca
 MARIO ROY

Peu importe ce qui arrivera au second tour des élections législatives, dans 12 jours, il est maintenant clair que la politique française a pris un virage majeur – comparable, mais dans une autre direction, à celui qu'avait imposé François Mitterrand en entrant à l'Élysée, en 1981.

Dimanche, le premier tour des législatives a confirmé le choix populaire exprimé lors de la présidentielle de mai, en plébiscitant les candidats de la mouvance alliée à Nicolas Sarkozy. Le centre droit se trouve donc en position

En France, a été envoyé au garde-meubles de l'Histoire un objet périmé: la politique des extrêmes.

de faire asseoir largement plus de 400 députés sur 577 à l'Assemblée nationale, ce que l'on saura avec précision dans deux semaines. (Anecdote: l'étrange performance du président de la République au G8 où, sorti d'un long entretien avec Vladimir Poutine, il s'est présenté en conférence de presse dans un état, disons... joyeux, n'a apparemment pas été retenue contre lui!)

Il s'agit d'une véritable «vague bleue». Et ce, même en tenant compte du fait que l'abstention a été considérable, résultat à la fois d'une conclusion prévisible, d'une indifférence face aux législatives et de la fatigue de l'électeur, à qui on demande quatre prestations aux urnes en six semaines!

met en lui. Mais ça en dit davantage encore sur la façon dont le passé finit un jour par passer... même en France, souvent décrite comme la plus conservatrice des nations révolutionnaires.

Le premier objet périmé ainsi envoyé au garde-meubles de l'Histoire est la politique des extrêmes. Celle-ci est incarnée, d'une part, par le Front national, d'autre part, par le Parti communiste français. Les candidats de chacune des deux formations n'ont obtenu que 4,3 % des voix, des creux historiques.

Du côté de l'extrême droite, seule Marine Le Pen, la fille de son père, surnage au deuxième tour dans une circonscription ouvrière au fort sentiment anti-mondialisation. Pour leur part, les communistes hexagonaux vont sans surprise exactement là où est allé le communisme soviétique qui les a longtemps commandités: vers l'implosion.

Deuxième «fin de l'Histoire»: le Parti socialiste de Ségolène Royal arrive à un carrefour où il lui faut décider de son avenir, entre tradition et modernité, entre dogmatisme et réalité. La réaction de la presse britannique, qui dit exactement cela, est éloquente à ce point de vue, elle qui a assisté au grand œuvre de reconstruction des travaillistes sous Tony Blair.

La chose n'est d'ailleurs pas importante que pour les socialistes, mais pour la France entière.

COMMENT ÉVITER D'ATTENDRE À L'URGENCE



sergechapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

OPINION

Une taxe de plus

Le principe de pollueur-payeur ne tient plus quand les pollueurs ont le droit de vote

FINN POSCHMANN ET WILLIAM ROBSON
M. Poschmann est directeur de la recherche à l'Institut C.D. Howe et M. Robson en est le président-directeur général.

L'intensité de la pression politique qui pousse nos gouvernements à devenir «verts» et à annoncer des mesures de plus en plus sérieuses pour réduire les émissions de gaz à effet de serre devance de loin la capacité de ces derniers pour la logique et la cohérence.

On en a vu un autre exemple frappant, la semaine dernière, alors que le ministre des Ressources naturelles du Québec, Claude Béchar, annonçait de nouvelles taxes sur le prix de différents types d'essence. Les Québécois se retrouvent devant une autre promesse vide d'action dans le dossier du réchauffement de la planète, couplée avec la fausse assurance que réduire les émissions de gaz à effet de serre ne coûtera rien à personne.

Pour ceux qui sont convaincus que les émissions de dioxyde de carbone sont reliées à l'activité humaine et sont responsables du réchauffement de la planète, et que les Canadiens devraient réduire leurs émissions de façon à ralentir ce processus, la première partie de la politique annoncée par Québec fait du sens. Des taxes supplémentaires d'environ 0,8 cent le litre d'essence (0,9 cent pour le diesel), plus des taxes sur le charbon, le coke et le propane, feraient augmenter les prix relatifs de ces sources d'énergie.

Si les gouvernements veulent vraiment que les Canadiens produisent moins de gaz à effet de serre, ils devront introduire des mesures impopulaires, qui feront augmenter le coût d'activités tels que conduire une voiture ou chauffer sa maison.

Le gouvernement estime qu'il pourrait gagner jusqu'à 200 million – ce qui aiderait à financer d'autres initiatives environnementales ou à remplacer d'autres taxes.

Jusqu'ici tout va bien. Les économistes de l'environnement ne cessent de dire aux politiciens que s'ils veulent moins de quoi que ce soit, ils n'ont qu'à le taxer davantage – d'où l'expression «taxe verte».



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

Empêcher une taxe sur les gaz à effet de serre de toucher les consommateurs, comme l'a souhaité le ministre Claude Béchar, ne conduira à aucune réduction des émissions.

Certains électeurs québécois sont même prêts à payer une taxe verte si cela peut aider l'environnement. Et si les prélèvements supplémentaires font augmenter les prix auxquels font face les consommateurs lorsqu'ils utilisent ces sources d'énergie polluante, alors ils en utiliseront moins. En conséquence, les émissions de gaz à effet de serre du Canada diminueront.

La suite de l'annonce du ministre, cependant, a positionné l'initiative du gouvernement dans le pays imaginaire, devenu trop commun dans le débat sur les gaz à effet de serre, où l'on prend ses désirs pour des réalités. M. Béchar affirme que le principe du «pollueur-payeur» est impératif. De manière

taxe à ceux qui produisent l'essence mais puisque les électeurs n'aiment pas payer plus cher, il veut prévenir une hausse équivalente du prix payé par ceux qui brûlent l'essence. En d'autres termes, le pollueur ne paie pas. Si les nouvelles taxes ne font pas augmenter les prix aux consommateurs en bout de ligne, ceux-ci ne consommeront pas moins d'essence et les émissions de gaz à effet de serre ne diminueront pas.

La leçon économique ici est que les politiques environnementales, comme n'importe quelle autre politique qui vise à avoir un effet réel, doivent nous forcer à faire des choix. Si les gouvernements veulent vraiment que les Canadiens produisent moins de gaz à effet de serre, ils devront introduire des mesures impopulaires, qui feront augmenter le coût d'activités tels que conduire une voiture ou chauffer sa maison. Des politiques judicieuses peuvent nous aider à maximiser les bénéfices environnementaux pour un «coût économique» donné, mais les bénéfices gratuits n'existent pas.

La leçon politique quant à elle est que les réactions précipitées aux pressions publiques endommagent nos chances d'en arriver à des politiques publiques judicieuses. N'importe quel étudiant d'économie de première année vous dira qu'empêcher une taxe sur les gaz à effet de serre de toucher les consommateurs à travers une hausse des prix de l'essence ne conduira à aucune réduction d'émissions. Mais la ruée vers l'annonce de politiques environnementales court-circuite le débat.

Avec les accusations de manipulation des prix par les pétrolières, le mythe du bienfait du contrôle gouvernemental des prix reprend du service. Les Québécois devraient plutôt débattre du mérite des taxes d'accise par rapport à d'autres outils dans le contrôle des gaz à effet de serre par exemple, ou se demander comment évaluer les coûts et bénéfices de différentes actions dans un domaine rempli d'autant d'incertitudes et où les perspectives d'initiatives internationales concertées sont si faibles.

Sans l'impact sur les consommateurs qui les amènerait à changer leurs comportements, la taxe du ministre Béchar n'est qu'une taxe de plus.

La lune de miel se poursuit



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Au sortir du premier tour des élections législatives, qui lui promet plus de 405 sièges (sur 577), Nicolas Sarkozy est plus fort que jamais. La lune de miel du nouveau président avec les Français bat son plein, même si le taux d’abstention a atteint un record. Mais ce détail est en soi une mauvaise nouvelle pour la gauche, car ce sont vraisemblablement ses électeurs traditionnels qui sont restés chez eux, dégoûtés par les divisions internes du Parti socialiste.

Il faut dire que Sarkozy, dès son entrée en fonction, a vraiment tout fait pour amadouer l’électorat qui, sans lui être acquis, ne lui était pas totalement réfractaire. Il a amené au gouvernement quatre personnalités identifiées à la gauche, dont Bernard Kouchner, Jean-Pierre Jouyet, un haut-fonctionnaire peu connu du public, mais – la blessure s’ajoutant à l’injure – qui fut longtemps le meilleur ami du “patron” du PS, de même qu’Éric Besson, qui était il n’y a pas six mois le conseiller économique de Ségolène Royal (et qui a quitté son camp avec fracas).

C’est plus que de la colère que l’on sent dans les rangs socialistes, c’est le sentiment d’avoir été trahi par ces personnalités qui ont choisi de participer au pouvoir. Même le magazine *Le Point*, plutôt à droite, a publié, la semaine dernière, un dossier spécial sur la trahison, annoncé à la une par la photo d’un poignard (porté comme il se doit dans le dos), et un titre rageur et franchement hyperbolique: *Les traîtres, de Judas à Besson...*

////////////////////

Ce processus d’ouverture à l’opposition s’est poursuivi avec l’engagement de Sarkozy de confier à un député de l’opposition la présidence de la Commission parlementaire sur les finances publiques et de soumettre certaines nominations à l’approbation unanime de l’Assemblée nationale. Ce sont là des traditions qui existent dans les régimes parlementaires britanniques (dont le nôtre), mais en France, où la polarisation entre les partis est plus vive, l’initiative est presque révolutionnaire.

Le nouveau président a eu jusqu’ici un parcours sans faute. Cet hyperactif est toujours sur la brèche, qu’il s’agisse d’une délocalisation d’usine, de la réforme fiscale ou de la scolarisation des enfants handicapés. Contrairement à ses prédécesseurs, qui géraient de haut et de loin, il est autant premier ministre que président, et donne directement leurs feuilles de route aux ministres. Tout autre que le doux François Fillon se serait déjà rebiffé devant pareil asservissement, mais évidemment, Sarkozy, ne laissant rien au hasard, a choisi pour la fonction un fidèle qui accepterait de devenir une sorte d’adjoint plutôt que le chef du gouvernement.

Même ses ennemis jurés le reconnaissent, Nicolas Sarkozy est l’habileté faite homme. Il a conquis la France méthodiquement, et par étapes.

Même ses ennemis jurés le reconnaissent, Nicolas Sarkozy est l’habileté faite homme. Il a conquis la France méthodiquement, et par étapes. Il a d’abord sécurisé son camp, réalisant l’unité de la droite et portant un coup mortel au Front national en empruntant certains de ses thèmes. Il n’a fait qu’une bouchée des velleités de François Bayrou, qui a vu la plupart des députés élus sous l’étiquette UDF rejoindre le camp de l’UMP. Maintenant qu’il est au pouvoir, Sarkozy glisse vers la gauche... et multiplie les gestes d’ouverture, pour contrer l’effet de choc que pourrait susciter la perspective d’un affaiblissement encore plus marqué de l’opposition à l’Assemblée nationale.

Il faudra attendre le second tour, dimanche prochain, pour savoir si l’UMP maintiendra cette considérable avance. Et il faudra attendre encore plus longtemps pour savoir combien de temps Nicolas Sarkozy pourra être tout à tous.

////////////////////

C’est en désordre que les socialistes ont accusé le coup. Si le PS ne réussit pas à mobiliser l’électorat d’ici une semaine, son premier secrétaire, François Hollande, déjà conspué pour n’avoir pas amorcé le renouvellement du parti qu’il dirige depuis 10 ans, risque de se voir indiquer la porte bien avant le congrès de 2008.

Et c’est sans compter sa douce moitié, qui joue des coudes pour prendre sa place. Ségolène Royal vise le leadership du parti, et les deux (ex?) conjoints sont engagés dans une compétition féroce. Même pour savoir qui parlerait le premier après le dévoilement du scrutin, ce fut la bataille entre les deux. Hollande a finalement gagné la partie, mais sitôt après, M^{me} Royal reprenait les rênes en annonçant, sans avoir consulté les instances du parti, que le PS ferait cause commune avec le Mo-Dem de François Bayrou, lequel, avec 7% des voix, constitue le principal tiers-parti en lice. Ces errements, sur fond de crise politico-matrimoniale, augurent mal pour le second tour.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Nombreux sont les sans abri qui élisent domicile au parc Émilie-Gamelin avec leur chien.

Chiens dangereux?

LA DÉCISION DE L’ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE DE BANNIR LES CHIENS (ET LEURS MAÎTRES) DU PARC ÉMILIE-GAMELIN ET DU SQUARE VIGER SUSCITE UN VIF DÉBAT. VOICI DEUX OPINIONS CONTRADICTOIRES SUR LE SUJET.

Le problème s’aggrave

CLAUDE RAINVILLE
L’auteur est directeur général de la Société de développement du Quartier latin.

Le phénomène des jeunes de la rue est complexe et, malgré le fait que plusieurs d’entre eux viennent de famille financièrement à l’aise, leur vie n’est pas un conte de fées. Fugue, prostitution, alcoolisme, toxicomanie, criminalité, maladie mentale, désinstitutionnalisation, voilà un phénomène que l’on retrouve à Montréal et dans la plupart des grandes villes dites « modernes ».

La triste réalité est aussi que le centre-ville de Montréal, particulièrement le parc Émilie-Gamelin et le square Viger, est devenu une destination estivale pour ces jeunes marginaux venus de partout au Canada et accompagnés de leurs chiens. Il faut à cet effet considérer un facteur important: si ces jeunes choisissent le centre-ville de Montréal comme destination, c’est en partie parce qu’ils ne sont pas les bienvenus dans leur ville d’origine et que la ville de Montréal s’est montrée extrêmement tolérante au cours des dernières années. (...)

La marginalité fait partie intégrante de notre société et dans un monde idéal, la cohabitation civilisée serait souhaitable. Cependant, nous sommes très loin de cette réalité et, malgré les innombrables tables de concertation, la présence de nombreux organismes communautaires, la volonté des élus et du SPM de prévenir ce phénomène, il n’y a pas de consensus sur les moyens à prendre. Il y a un manque de logements sociaux, de soins de santé et d’intervention sur le terrain.

Rien n’y fait, le problème demeure entier et ne fait que s’aggraver d’année en année. Notre quotidien est teinté d’incivilités, d’intimidation, de consommation de drogues et d’alcool sur le domaine public et privé, d’altercations verbales et physiques, d’actes criminels, de vandalisme. (...)

Observation à distance

Certains citoyens semblent faire une observation à distance de la situation. Pour les besoins de la cause, imaginons pour un instant que vous tenez boutique rue Saint-Denis, à proximité du parc Émilie-Gamelin. Un bon matin, vous trouvez couché sur le seuil de votre commerce trois jeunes marginaux et quatre chiens, de toute évidence éméchés. L’heure d’ouverture approche et comme tout bon citoyen, vous faites preuve de compassion. Vous les saluez, leur parlez, leur offrez de l’eau, gentiment vous les invitez à quitter les lieux afin de libérer l’entrée de votre boutique.

Le lendemain, c’est à recommencer. Cette fois vous vous montrez un peu plus insistant, le ton monte, on vous insulte, on vous menace de représailles si vous appelez la police. Vous trouvez devant votre porte des excréments, des seringues souillées. Vous devenez nerveux, brimé dans votre liberté d’exploiter votre commerce et de servir votre clientèle honnêtement et en toute sécurité.

Vous verrez que de jour en jour votre compassion se transformera peu à peu en intolérance chronique. Imaginez maintenant que ce manège de quelques jours devienne des années et vous comprendrez ce que vivent nos marchands du centre-ville et du Quartier latin. Et votre clientèle vous savez ce qu’elle fera? Rien, elle ira ailleurs tout simplement! Les consommateurs ont de moins en moins de raisons d’être fidèles en raison de l’importante augmentation de l’offre commerciale dans la région de Montréal particulièrement en banlieue. (...)

Le Quartier latin accueille annuellement un million de spectateurs au Théâtre St-Denis et au Cinéma du quartier latin, plus de trois millions d’usager à BANQ, plus de 40 000 élèves au cégep du Vieux-Montréal et à l’UQAM en plus des résidents, visiteurs de passage, travailleurs et touristes. Nous sommes en droit d’offrir à tout ces gens un environnement convivial et accueillant.

On renforce l’intolérance

BERNARD ST-JACQUES
ET PIERRE GAUDREAU
Les auteurs s’expriment au nom du Réseau d’aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

Chaque saison estivale, c’est le branle-bas de combat sur la manière dont va se partager le centre-ville. Cette lutte est généralement perdue d’avance par les marginaux de notre société. Dès lors, c’est la fermeture de l’espace public qui devient roi, celle-ci passant principalement par un discours rétrograde de nos élus et la mise en place de mesures plus irresponsables qu’efficaces. Si la situation ne se dégrade pas cette année, elle ne sera certes pas moins pire que les autres. (...)

En effet, lors de son assemblée du 5 juin dernier, le conseil municipal de l’arrondissement de Ville-Marie a adopté un règlement interdisant d’être accompagné d’un chien dans les uniques carrés Viger et Berri avec les personnes marginalisées comme cible de choix. L’arrondissement avait déjà assuré la fermeture de l’espace public à l’automne par l’adoption d’un règlement sur la fermeture des parcs la nuit. À ce moment, notre organisation avait soulevé le même constat sur le discours et les actions de l’arrondissement, appuyé en novembre par la Commission des droits de la personne. Celle-ci avait tenu une rencontre avec la ville centrale et l’arrondissement et tous avaient convenu qu’à l’avenir, l’arrondissement devait informer la Commission et les groupes communautaires des mesures qu’il envisageait prendre et qui pourraient affecter la population itinérante. Force est de constater que le maire Labonté et son arrondissement n’ont absolument pas retenu leur leçon et sont allés de l’avant sans ménagement avec l’adoption du règlement sur les chiens.

Les effets de la fermeture pure et simple de l’espace public aux personnes marginalisées ont des conséquences graves sur les conditions de vie de ces dernières, ce que l’arrondissement n’est pas sans savoir. Encore récemment, une étude de la chercheuse Céline Bellot révélait que la remise de contraventions aux personnes itinérantes avait diminué d’un maigre 11% depuis 2004. Avec encore un impressionnant 6397 constats annuellement, c’est cinq fois plus de contraventions émises qu’il y a 10 ans.

Multiple dangers

Le premier danger de l’adoption de tels règlements est justement cette augmentation de la judiciarisation de ces personnes et des nombreux effets néfastes qui l’accompagnent: dette judiciaire, emprisonnement, déplacements, sentiment d’injustice, etc. L’autre danger consiste à ne pas reconnaître qu’il y a un manque criant de ressources adaptées à l’ensemble de la population itinérante, tellement celle-ci est hétérogène, et que l’on ne peut forcer personne à fréquenter ces services. Enfin, l’ultime danger concerne le poids même des propos tenus par nos décideurs en adoptant de telles mesures. Il n’y a en effet rien de mieux qu’un tel cocktail de bonnes paroles pour alimenter les préjugés dans la population, renforcer l’intolérance et le sentiment d’insécurité des bons citoyens et détériorer davantage la cohabitation dans la rue.

Voilà plus de deux ans que nous siégeons à un groupe de travail tripartite à l’invitation de la Commission des droits de la personne où est présente la Ville de Montréal, dont l’arrondissement de Ville-Marie. Nous travaillons à la mise en place d’un projet de médiation sociale qui doit intervenir dans des situations conflictuelles entre des personnes itinérantes et d’autres acteurs et actrices de la communauté du centre-ville. Mais il y a des moments où nous nous demandons à quoi servent de tels efforts de concertation quand quelques bonnes paroles et l’adoption d’un règlement viennent tout compromettre, l’espace d’un instant, dans notre espace... de moins en moins public.



GO ! Vous utilisez «CV confidentiel».

BING ! Votre identité n'est pas divulguée à ceux que vous préférez tenir à l'écart.

BINGO ! Vous êtes recruté par l'une des entreprises les plus dynamiques au Québec.

Plus de 5 000 offres d'emploi vous attendent chaque jour.

worko **bingo!**



workopolis.com

LE PLUS GROS SITE D'EMPLOIS AU QUÉBEC

Sortie dans l'espace pour deux astronautes d'*Atlantis*

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Deux astronautes de la navette américaine *Atlantis* ont entamé hier la première de trois sorties dans l'espace prévues cette semaine pour poursuivre la construction de la Station spatiale internationale (SSI), selon la chaîne de télévision de la NASA.

Les deux astronautes, Jim Reilly, vétéran des marches orbitales, et John Olivas, un débutant, ont émergé du sas de la SSI à 20h02 GMT.

Leur mission dirigée dans le détail du centre de contrôle de Houston au Texas consiste à effectuer les branchements électriques et d'air climatisé entre la Station spatiale et un nouveau tronçon de 14 mètres de long et d'une masse de 16,1 tonnes, dit S3/S4, apporté dans la soute de la navette.

S3/S4 a été fixé à la SSI dans la matinée à l'aide du bras robotisé de la Station.

Ce tronçon en aluminium de 367 millions de dollars comprend une nouvelle paire d'antennes solaires de 73 mètres d'envergure qui, une fois activées, accroîtront la puissance électrique de la SSI de 14 kilowatt dans un premier temps.

Pour libérer les deux doubles ailes de l'antenne solaire et la structure de rotation – l'antenne effectue une rotation de 360 degrés sur elle-même –, les deux mécanos de l'espace doivent retirer les attaches et autres boulons qui les maintenaient en place pendant le lancement.

L'antenne solaire, dont les panneaux sont repliés comme un accordéon dans de longues boîtes rectangulaires, sera déployée aujourd'hui.

Les responsables de la mission *Atlantis*, STS-117, de-

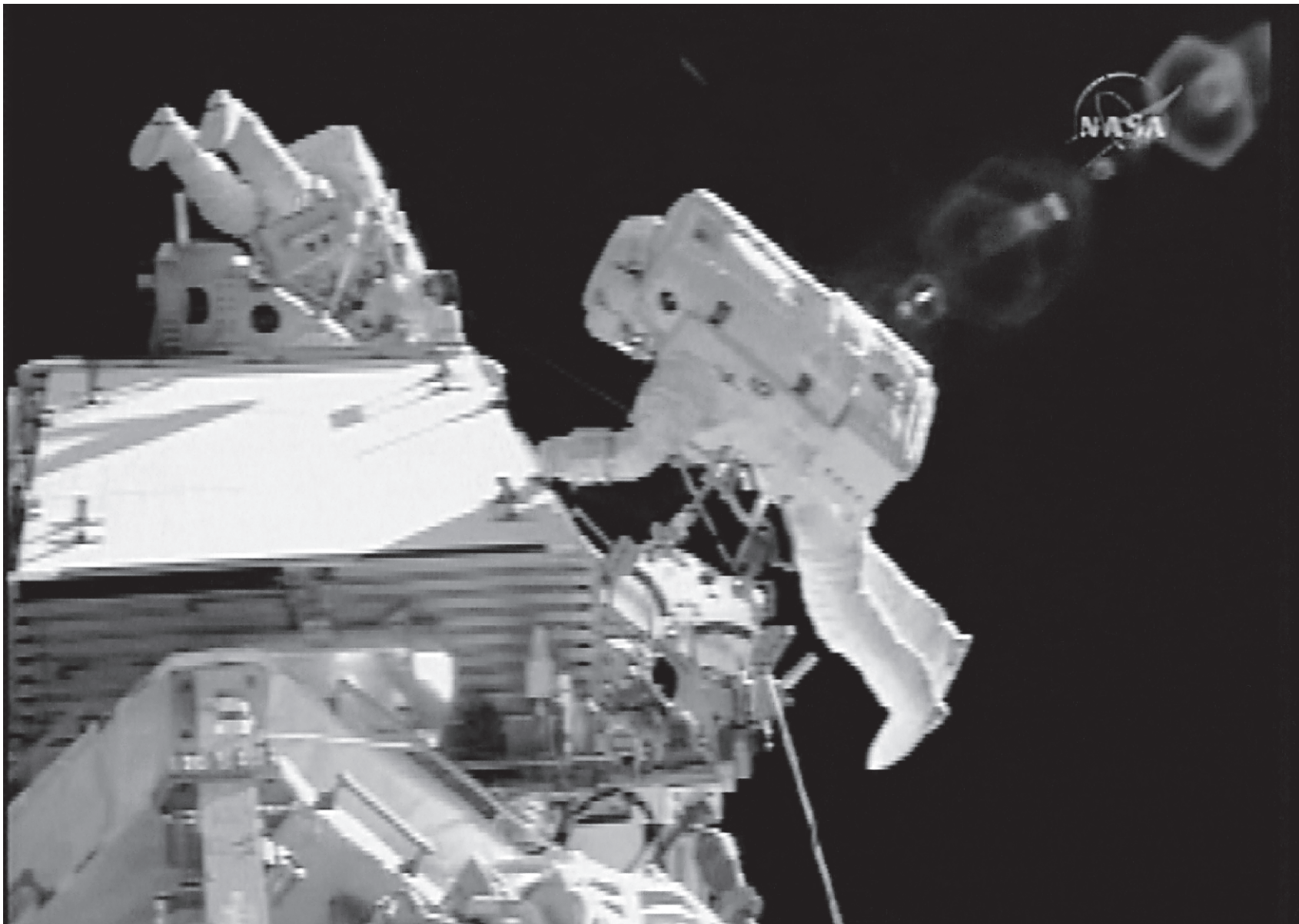


PHOTO NASA

Les astronautes John Olivas, à gauche, et Jim Reilly travaillant sur la navette, hier. Ils s'affairent à brancher un nouveau tronçon de 14 mètres à la Station spatiale internationale.

vaient aussi annoncer hier, lors du point de presse quotidien à Houston, si les astronautes iront remettre en place le coin d'une couverture thermique décollé

sur environ 10 centimètres à l'arrière de l'orbiteur durant l'ascension, un problème jugé mineur par la NASA.

Atlantis a été lancée vendredi

du Centre spatial Kennedy en Floride près de Cap Canaveral avec sept membres d'équipage, marquant le premier vol d'une navette en 2007.

L'amarrage avec la SSI, qui est sur une orbite de 354 km au-dessus de la Terre, a eu lieu dimanche et a été réalisé sans problème.

VOTRE
AVENTURE
COMMENCE
À PARTIR
DE 16 995 \$

LE TOUT NOUVEAU JEEP PATRIOT 2007. CHOISISSEZ VOTRE AVENTURE.

Quelle aventure allez-vous tracer en premier? Avec son puissant moteur de 2,4 L développant 172 ch et fournissant le rendement énergétique optimal de 7,2 L/100 km (39 mpg) selon les cotes de consommation de carburant sur autoroute d'*Énergide**, ses caractéristiques de sécurité de série comme le système électronique d'antidérapage ESP^{MC}, ses freins ABS, son dispositif électronique antirotulis et son ensemble hors route homologué Trail Rated^{MC} livrable en option, le Patriot vous guidera vers les plus belles aventures. À partir de 16 995 \$[†]. **Choisissez votre aventure sur jeep.ca ou appelez au 1-800-361-3700.**

Jeep
MD



*Cotes de consommation de carburant pour un Patriot à traction avant avec moteur de 2,4 L et transmission manuelle à 5 vitesses : ville – 9,0 L/100 km (31 mpg), autoroute – 7,2 L/100 km (39 mpg). Méthodes d'essai de Transport Canada. La consommation de carburant réelle peut varier. † PDSF du modèle sport de base à traction avant. PDSF du modèle Limited 4RM tel que montré avec ensemble hors route homologué Trail Rated^{MC} est de 26 800 \$. Transport (1 200 \$), assurances, immatriculation, frais d'administration des concessionnaires, droit sur les pneus neufs, taxes sur le climatiseur (si applicables) et taxes sont en sus. Les prix sont sujets à changement sans préavis. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. ESP est une marque de commerce de DaimlerChrysler AG. MC Trail Rated et le logo Trail Rated sont des marques de commerce de DaimlerChrysler Corporation. ** Applicable sur certains moteurs et transmissions.



Les menaces de Poutine : que des mots

MATHIEU PERREAULT

La menace du président russe, Vladimir Poutine, de pointer ses missiles vers l'Europe si les États-Unis installent un bouclier

antimissile en Europe de l'Est est purement rhétorique, selon un expert des arsenaux nucléaires. « Il s'agit de missiles à moyenne portée », explique Keir Lieber, politologue à l'Université Notre-

Dame, en Indiana. « Il faut moins de 15 minutes pour les préparer au lancement. Alors il n'y a aucun avantage militaire à les pointer à l'avance vers une cible particulière. »

De plus, les intercepteurs et les radars que les États-Unis veulent installer en Pologne et en République tchèque ne pourraient pas interférer avec les missiles russes. « Premièrement, ils

seraient totalement impuissants contre ces missiles à moyenne portée, dit M. Lieber. Il n'y aurait pas assez de temps pour intervenir. Contrer les missiles à courte et moyenne portée est très difficile. Deuxièmement, les missiles russes qui pourraient frapper les États-Unis passeraient au-dessus du pôle Nord. Les intercepteurs basés en Europe de l'Est ne pourraient pas les rattraper, ils ne vont pas assez vite. Et le radar ne pourrait probablement pas les suivre au-dessus du pôle Nord. Le radar qui est situé en Alaska est probablement meilleur. »
Qu'en est-il de la suggestion du président Poutine d'installer un radar à la base russe de Gabala, en Azerbaïdjan? « Une analyse préliminaire d'un expert russe, Pavel Podvig, montre que la couverture de l'Iran serait relativement bonne mais qu'un radar en République tchèque serait meilleur, dit M. Lieber. Et le radar russe actuel n'aurait pas une définition assez bonne pour suivre la trajectoire d'un missile. Il ne sert qu'à signaler son départ. »

« **Destruction mutuelle assurée** »
Le président de la Russie a aussi suggéré de placer les intercepteurs en Turquie ou en Irak. Selon M. Lieber et M. Podvig, qui est chercheur invité à l'Université Stanford, ils seraient probablement moins efficaces contre des missiles iraniens lancés vers l'Europe de l'Ouest que des intercepteurs situés en Europe de l'Est, parce qu'ils seraient trop près du site de lancement.
Keir Lieber s'est illustré l'an dernier en démontrant, avec une simulation de guerre nucléaire, que les États-Unis sont capables de détruire tous les missiles nucléaires russes en frappant à l'improviste. Depuis les années 60, la stabilité des relations russo-américaines est basée notamment sur l'incapacité de chacun de détruire complètement l'arsenal nucléaire de l'autre avec une attaque surprise, une doctrine appelée « Destruction mutuelle assurée ». Cette année, M. Lieber s'est plutôt penché sur l'arsenal chinois.

C'EST AUSSI

BRANCHER
LES GENS EN TEMPS RÉEL

Les affaires n'attendent pas et de nos jours, il faut réagir plus vite que jamais. Lorsque l'occasion se présente, vous devez vous assurer que tous les intervenants – employés, clients, fournisseurs et partenaires – disposent d'un moyen sûr et fiable de communiquer entre eux, peu importe l'heure et où qu'ils soient.

La puissante suite de solutions de communications unifiées d'Allstream vous permet d'intégrer toutes vos applications de communication et vous donne accès à des outils comme la messagerie, la présence virtuelle, le partage de fichiers, la téléconférence et la vidéoconférence, ainsi qu'Internet et la téléphonie mobile. Vous pouvez ainsi créer un véritable environnement de collaboration à l'échelle de votre entreprise. Mieux encore, Allstream peut concevoir une solution de télécoms parfaitement adaptée à vos activités, qu'elle soit hébergée chez Allstream ou installée dans vos locaux.

De plus, vous êtes traité aux petits oignons par notre équipe d'experts dévoués. Notre expertise en matière de télécoms et de consultation en TI, jumelée à une intime compréhension de vos besoins d'affaires, vous permet entre autres d'améliorer votre service à la clientèle, d'accroître votre productivité et de réduire vos coûts.

Des milliers d'entreprises bénéficient déjà de la différence Allstream. Appelez-nous dès aujourd'hui pour savoir comment votre entreprise peut profiter de notre expertise.



Pour en savoir plus,
composez le 1 888 298-3452
ou visitez le site www.allstream.com

Téhéran refuse un avocat à l'universitaire irano-américaine

AGENCE FRANCE-PRESSE

TÉHÉRAN — L'avocate iranienne et Prix Nobel de la paix Shirin Ebadi a affirmé hier que les autorités iraniennes estimaient que l'universitaire irano-américaine Haleh Esfandiari, détenue à Téhéran pour espionnage, n'avait pas besoin de défenseur.
S'exprimant en tant qu'avocate « désignée par la famille de M^{me} Esfandiari » pour la défendre, M^{me} Ebadi a expliqué s'être rendue hier au tribunal révolutionnaire pour rencontrer l'enquêteur chargé de l'affaire, selon l'agence Ilna.
« Il m'a dit par téléphone que M^{me} Esfandiari n'a pas besoin d'avocat », et a refusé qu'elle rencontre sa cliente, a dit M^{me} Ebadi dans un communiqué cité par l'agence.

Autres détenus

L'universitaire Haleh Esfandiari, 67 ans, qui réside aux États-Unis et s'était rendue en Iran en décembre pour rendre visite à sa mère malade, a été arrêtée début mai. Elle est accusée d'espionnage par les autorités judiciaires.
M^{me} Ebadi a dénoncé une « privation de procès équitable » puisque sa cliente est détenue sans avoir accès à un avocat.
« Tout ce que dit ma cliente en prison est juridiquement invalide », a-t-elle ajouté, en rappelant que les « autorités judiciaires sont responsables de sa santé et sa sécurité, alors même qu'elles l'ont privée de ses droits civiques en ignorant les lois en vigueur ».
M^{me} Esfandiari est détenue dans la prison d'Evin, située dans le nord de Téhéran.
Trois autres Irano-Américains font l'objet de poursuites sur des accusations similaires.

Un scandale étouffé depuis 20 ans rattrape Tony Blair

JOONEED KHAN
ANALYSE

Un malheur n'arrive jamais seul, pour Tony Blair en tout cas. Comme si le discrédit sur l'Irak qui l'a poussé vers la sortie n'avait pas suffi, le premier ministre sortant de Grande-Bretagne s'est fait rattraper par un scandale que ses prédécesseurs et lui ont tenté d'étouffer pendant plus de 20 ans.

Ce scandale, c'est le versement allégué de 2,4 milliards CAN au prince Bandar ben Sultan, l'un des membres les plus influents de la famille royale saoudienne, dans le cadre d'un contrat d'armes de 85 milliards signé par la multinationale BAE avec l'Arabie Saoudite en 1985.

Signé sous le gouvernement de Margaret Thatcher, ce contrat est décrit comme «le plus important marché d'armes jamais conclu par la Grande-Bretagne». Deux journalis-



PHOTO D'ARCHIVES, AP

Le prince saoudien Bandar ben Sultan aurait présumément encaissé 2,4 milliards CAN dans le cadre d'un contrat d'armes de 85 milliards.

tes du quotidien *The Guardian*, David Leigh et Rob Evans, creusent le sujet depuis quatre ans, et ce sont eux qui ont mis l'affaire au jour la semaine dernière, déclenchant une tempête aux Communes et dans les médias.

Selon eux, le contrat avait vite suscité des rumeurs de pots-de-vin

et le Bureau national de vérification (NAO) avait lancé une enquête en 1989, mais le vérificateur général et des élus ont étouffé le rapport en 1992, arguant que cela «dérangerait les Saoudiens».

L'affaire a rebondi en 2001 et 2004, quand des «fuites» ont fait

état de fonds occultes au profit de Bandar. Le ministère de la Défense étouffe l'affaire en 2001, mais le Bureau des fraudes sérieuses (SFO) ouvre une enquête en 2004, enquête qui est stoppée en 2006 par le gouvernement Blair, alors qu'elle menait vers des comptes suisses.

En 2007, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui regroupe les grands pays développés, reproche à Blair d'avoir bloqué l'enquête. L'OCDE entame sa propre enquête, mais ses limiers accusent Londres d'une «campagne de coups bas» pour qu'ils abandonnent leur investigation.

Selon le *Guardian*, qui s'appuie sur l'enquête du SFO, le contrat de BAE, pour la vente de 120 avions de combat Tornado et Hawk et d'autres armements, incluait «un complexe arrangement de vente de pétrole saoudien», une sorte de «pétrole contre armements».

Dans ce cadre, BAE, dont les

ventes annuelles totalisent 25 milliards, a versé au compte de Bandar à la banque Riggs à Washington 60 millions par trimestre pendant au moins 10 ans, pour quelque 2,4 milliards CAN.

BAE commande une enquête

Bandar, qui a été ambassadeur saoudien pendant 22 ans à Washington, a qualifié les allégations de «grotesques et absurdes», affirmant que les fonds de la Riggs appartenaient «au gouvernement saoudien». Il dirige le Conseil national de sécurité du royaume.

BAE a refusé de commenter, se contentant d'affirmer que «tout a été fait avec l'aval des gouvernements britannique et saoudien». BAE a demandé hier à Lord Woolf, ancien juge en chef d'Angleterre, de diligenter une enquête sur ses pratiques d'affaires.

Blair a lui aussi refusé de commenter, mais il a approuvé la décision de Lord Goldsmith, le vérificateur général, de stopper l'enquête du SFO au nom de la «sécurité nationale». Les conservateurs restent muets, mais Vince Cable, chef adjoint des libéraux-démocrates, a réclamé «une enquête parlementaire pleine et entière pour savoir si le gouvernement a menti au public et s'il a violé ses propres lois anticorruption».

Aucune limite de sièges.



Aucune limite de compagnies aériennes.



La carte *Visa Voyages*^{mc} RBC vous donne accès à tous les sièges disponibles et à toutes les compagnies aériennes lorsque vous échangez vos points, parce que RBC[®] utilise vos points pour acheter des sièges. Et puis, il suffit de seulement 15 000 points pour s'envoler avec la carte *Visa Voyages*. En fait, les points en prime offerts ci-dessous vous permettront déjà de partir ! ➤ **1 800 ROYAL[®] 1-1** ➤ **rbcbanqueroiyale.com/visavoyages**

➤ **10 000 points RBC Récompenses[®] à l'adhésion + 5 000 points supplémentaires au premier renouvellement^{**}. Demandez la carte dès aujourd'hui.**



CHOISIS ➤ RBC^{mc}

^{**} Pour que vous soyez admissible à l'offre de 10 000 points RBC Récompenses en prime, votre demande d'adhésion doit nous parvenir et être approuvée par nous pendant la période d'admissibilité à l'offre, soit entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2007. Les clients qui sont déjà titulaires de la carte Visa Platine Voyages RBC Banque Royale au début de la période d'admissibilité ne peuvent profiter de cette offre. Les 10 000 points en prime à l'adhésion apparaîtront sur votre premier relevé Visa. Au premier renouvellement, 5 000 points en prime seront portés à votre relevé Visa une fois que vous aurez acquitté les frais annuels. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres offres. © Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. ^{mc} Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. ^{*} Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence.

MONDE



PHOTO PASCAL GUYOT, AFP

Des salariés de la société Jallatte, leader européen de la chaussure professionnelle de sécurité, participent à un comité central d'entreprise, le 30 mai 2007, à Saint-Hippolyte-du-Fort, après l'annonce d'une délocalisation de toute la production française vers la Tunisie et la suppression de 285 emplois.

Un projet de délocalisation provoque un suicide en France

Les délocalisations rythment la vie économique française et font régulièrement les manchettes. Elles alimentent la vision passablement pessimiste qu'affiche généralement la population face à la situation du pays. Mais de là à se suicider au nom du transfert d'emplois vers l'étranger, il y a un pas que bien peu osent franchir. Pas Pierre Jallatte.



PARIS

Pierre Jallatte, fondateur d'une importante société française du sud du pays, s'est enlevé la vie vendredi à Nîmes, quelques semaines avant de célébrer son 89^e anniversaire. Un geste dramatique qui visait, selon ses proches, à protester contre un projet de délocalisation vers la Tunisie.

«Il disait qu'il ne se faisait pas d'illusions sur le fait que la société finirait par mettre un terme à ses activités en France. Il ne souhaitait qu'une chose: mourir avant que ça arrive. Les mêmes mots sont revenus dans sa bouche il y a quelques semaines», a déclaré hier à *La Presse* George Argéliès, ami de longue date du défunt.

Cet ancien directeur de production, qui a travaillé 40 ans dans le village de Saint-Hippolyte-du-Fort à la confection de chaussures de

sécurité de travail, blâme les actionnaires pour la fin tragique de M. Jallatte.

«Je le dis haut et fort: les actionnaires de Jallatte sont des assassins», a déclaré l'ex-directeur, furieux.

Même son de cloche du délégué syndical Jean-François Anton. «Pierre Jallatte était un patron d'une autre époque. Quand il parlait

« Pierre Jallatte était un patron d'une autre époque. Quand il parlait de sa société, il parlait des ouvriers. Les actionnaires d'aujourd'hui ne parlent que du chiffre d'affaires. Pour eux, nous ne sommes que des numéros et des produits. »

de sa société, il parlait des ouvriers. Les actionnaires d'aujourd'hui ne parlent que du chiffre d'affaires. Pour eux, nous ne sommes que des numéros et des produits», dit-il.

Le fondateur de Jallatte s'était retiré de l'entreprise au milieu des années 80, mais avait toujours continué de suivre de près ses activités. La société appartient aujourd'hui à

une firme italienne, Jal, rachetée en 2005 par un consortium de banques anglo-américaines.

Les gestionnaires ont suscité un vif émoi le 30 mai en annonçant, à l'issue d'un conseil d'entreprise, que 285 des 336 emplois en France seraient abolis au profit des unités de production en Tunisie.

Des employés outrés ont réagi en prenant en otages quatre

pas d'informations là-dessus», a indiqué hier une porte-parole jointe aux bureaux de la société Jallatte à Saint-Hippolyte-du-Fort.

«Ce sera la guerre»

L'année dernière, un député centriste des Pyrénées-Atlantiques, Jean Lassalle, avait attiré l'attention sur les délocalisations en entamant une grève de la faim pour protester contre le projet d'une firme asiatique de relocaliser une usine... dans une commune voisine. Un scénario plutôt atypique dans la mesure où ces transferts se font généralement vers les pays en développement.

«Le capitalisme est une bonne chose, mais sans contrepartie, il est devenu un véritable fléau», avait expliqué le député, qui a obtenu gain de cause à l'issue de 39 jours de grève lui ayant fait perdre une vingtaine de kilos.

Le président français Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, était intervenu personnellement dans le dossier.

Durant la campagne qui a précédé sa victoire de mai der-

nier, le politicien a fait grand cas de sa volonté de lutter contre la «fatalité des délocalisations», évoquant au passage la nécessité pour l'Europe de se doter de politiques protectionnistes dans certains secteurs-clés.

Le président du conseil régional du Gard, bien au courant de ces engagements, a écrit il y a quelques jours au chef de l'État, insistant sur l'impact déterminant qu'aurait une nouvelle vague de mises à pied sur l'économie déjà fragilisée de la région.

Les employés eux-mêmes, qui se précipitent pour signer un cahier de condoléances en l'honneur de Pierre Jallatte, se montrent sceptiques quant à la possibilité d'une intervention déterminante du gouvernement.

«Nicolas Sarkozy disait dans sa profession de foi électorale qu'il était contre les délocalisations. On va voir maintenant de quoi il est capable. Il nous a déjà transmis un message pour dire qu'il était solidaire, mais pour l'instant, il ne fait rien», souligne M. Anton.

Le délégué syndical s'attend à ce que les choses dégénèrent sérieusement si le plan de mise à pied n'est pas mis au rancart. «Si les actionnaires n'approuvent pas un nouveau plan, on part le feu. Ce sera la guerre. Sinon, on perd tout», dit-il.

Bush essuie un autre revers

BUSH

suite de la page A1

En juin 2003, le président Bush avait ordonné le transfert d'al-Marri à cet endroit, lui ayant conféré le statut de «combattant ennemi». Or il a outrepassé ses pouvoirs, a fait valoir la cour d'appel fédérale de Richmond (Virginie), une des plus conservatrices du pays.

«Sanctionner l'autorité du président d'ordonner à l'armée d'arrêter et de détenir indéfiniment des civils, même si le président les appelle «combattants ennemis», aurait des conséquences désastreuses pour la Constitution – et le pays», a écrit la juge Diana Gribbon Motz.

«Nous refusons de reconnaître une revendication de pouvoir qui changerait à ce point les fondations constitutionnelles de notre république», a-t-elle ajouté.

Le gouvernement avait fait valoir

que la loi de l'automne dernier sur le traitement des terroristes présumés à Guantánamo s'appliquait à Marri. Cette loi interdit notamment aux détenus de Guantánamo de saisir la justice civile avant d'avoir été jugés par un tribunal militaire.

«La nouvelle loi ne s'applique

La décision de la cour de Richmond ne signifie pas qu'al-Marri doit être libéré. Sa détention militaire doit cependant cesser.

pas à Ali al-Marri», a cependant écrit la juge Gribbon Motz.

Ali al-Marri est arrivé aux États-Unis le 10 septembre 2001 avec un visa pour étudier à Peoria (Illinois), où il avait déjà obtenu un diplôme.

Il était accompagné de sa femme et de cinq enfants. Soupçonné de fraude à la carte bancaire, il a été arrêté trois mois plus tard.

Al-Marri a été déclaré «combattant ennemi» et transféré dans une prison militaire après l'arrestation de son frère au Pakistan en janvier 2002. Selon le gouvernement américain, ce dernier a suivi un entraînement dans les camps d'Al-Qaeda en Afghanistan et proposé ses services à Oussama ben Laden à l'été 2001 comme kamikaze.

La décision de la cour de Richmond ne signifie pas qu'al-Marri doit être libéré. Sa détention militaire doit cependant cesser. «Comme d'autres

accusés d'activités terroristes dans ce pays (...), Ari al-Marri peut retourner devant la justice civile, être jugé pour des crimes, et s'il est condamné, sévèrement puni. Mais le gouvernement ne peut soumettre

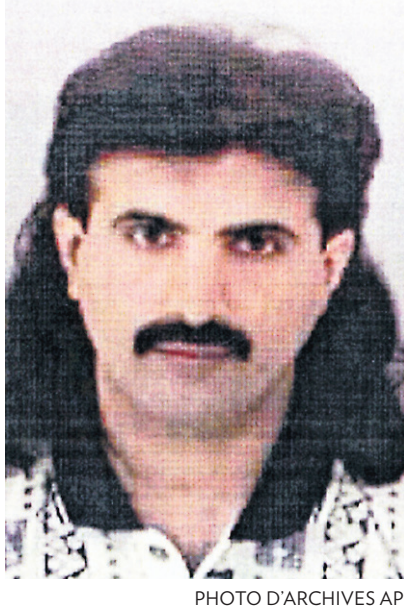


PHOTO D'ARCHIVES AP

Ali al-Marri, il y a quelques années.

al-Marri à une détention militaire illimitée. Parce qu'aux États-Unis, l'armée ne peut pas arrêter et emprisonner les civils, encore moins les emprisonner de manière illimitée», a fait valoir la cour. La semaine

dernière, à Guantánamo, deux juges militaires ont levé toutes les accusations qui pesaient sur le Canadien Omar Khadr et le Yéménite Salim Ahmed Hamdan, deux «combattants ennemis» détenus sur la base de Cuba depuis cinq ans.

Selon les juges, Washington n'a pas réussi à prouver que Khadr et Hamdan sont des «combattants ennemis illégaux».

Ari al-Marri est le dernier «combattant ennemi» en sol américain. L'un des deux autres, le Saoudien Yaser Esam Hamdi, a été retourné dans son pays d'origine. Le troisième, l'Américain Jose Padilla, subit présentement son procès devant le tribunal fédéral de Miami.

«C'est une immense victoire», a déclaré l'avocat new-yorkais d'al-Marri, Jonathan Hafetz. «La cour a sainement et justement rejeté la tentative du gouvernement de considérer la terre entière comme un champ de bataille hors du droit.»

Dans un communiqué, le ministère de la Justice a fait savoir qu'il demanderait au tribunal fédéral de Richmond d'entendre la cause d'al-Marri.

LE TOUR DU GLOBE

SERBIE
« Vive le Kosovo libre » ?

George W. Bush souhaite l'indépendance du Kosovo, province de la Serbie, cela de façon «rapide». Seule la date de l'indépendance est discutable, a renchéri Nicholas Burns, numéro 3 du secrétariat d'État. Ces propos du président et du diplomate états-uniens ont provoqué «le dégoût» de la Serbie, qui menace de proclamer «nulle et non avenue» une éventuelle déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo. AFP

SRI LANKA
Des Tamouls manifestent

Plusieurs milliers de Tamouls (8000 selon la police, 15 000 selon les organisateurs) ont manifesté hier à Genève pour réclamer l'indépendance de l'Eelam, région du Sri Lanka. Brandissant des drapeaux rouge et jaune frappés d'une image de tigre, ils se sont massés devant le Palais des Nations où est réuni le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. AFP

AFGHANISTAN
Violences et armes

Des soldats de l'OTAN ont abattu hier trois adolescents à bord d'un véhicule qui, selon eux, ne s'était pas arrêté à un barrage dans l'est afghan. À Khost, dans le Sud-Est, un attentat suicide revendiqué par les talibans a fait neuf blessés, dont trois policiers. À Kaboul, le chef de la mission de l'ONU, Tom Koenigs, s'est dit préoccupé par une hausse du trafic d'armes en Afghanistan. AFP

BELGIQUE
Recul des socialistes

Les chrétiens-démocrates, victorieux en Flandre, et les libéraux, qui ont devancé les socialistes en Wallonie, étaient hier aux portes du pouvoir en Belgique. Avec 30% pour son parti CDV (chrétien-démocrate flamand), le ministre-président de la région flamande, Yves Leterme, est l'artisan d'une vague «orange» qui a déferlé sur la Flandre. AFP

CENTRAFRIQUE
Volontaire MSF tuée

Une volontaire française de Médecins sans frontières (MSF) a été tuée hier en République centrafricaine (RCA), a annoncé l'organisation humanitaire. Elsa Serfass, 27 ans, était en mission exploratoire dans la région de Paoua. Dans la nuit du 4 juin, 16 personnes ont été enlevées au Cameroun par des Centrafricains qui exigent une rançon pour les libérer, a indiqué hier le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés. AFP

ÉGYPTE
Violences électorales



PHOTO AP
Des policiers antiémeute bloquent l'entrée d'un bureau de scrutin en Égypte.

Une personne a été tuée et trois ont été blessées, hier en Égypte, dans des affrontements lors du vote pour le renouvellement partiel du Sénat, chambre au rôle consultatif, après une campagne marquée par une vague d'arrestations d'islamistes. Ahmed Ghanem a été tué dans une bagarre entre militants du Parti national démocratique (PND, au pouvoir) et ceux d'un indépendant dans le delta du Nil. AFP

LE CHIFFRE DU JOUR
3500



PHOTO D'ARCHIVES AFP
Le soldat américain Theron Williams durant une opération en Irak.

C'est, d'après les bilans du week-end, le nombre de pertes des États-Unis en Irak depuis l'invasion du pays en mars 2003. Le futur premier ministre britannique Gordon Brown a déclaré hier à Bagdad vouloir «aider l'Irak», où se trouvent 7100 soldats britanniques. Le Parlement irakien a révoqué son président, Mahmoud Mashhadani, pour avoir lancé ses gardes du corps contre un député. À Paris enfin, l'UNESCO s'est alarmée de l'«augmentation dramatique» du nombre de journalistes tués en Irak: au moins 182 depuis 2003. AFP



PHOTO D'ARCHIVES AFP
L'ancien premier ministre israélien Ehoud Barak (à gauche) revient sur la scène politique pour disputer la présidence du Parti travailliste à Ami Ayalon. Les deux hommes sortent des rangs militaires. L'un a déjà dirigé l'état-major de Tshal de 1991 à 1995. L'autre, ancien amiral de la marine israélienne, a été à la tête du prestigieux service de sécurité intérieure (Shin Beth).

ISRAËL

Les travaillistes en quête d'un chef providentiel

Aujourd'hui les militants du Parti travailliste sont appelés aux urnes pour désigner leur nouveau chef. La gauche israélienne espère un homme providentiel. Depuis son échec cuisant face à Ariel Sharon en 2001, elle n'a jamais gagné d'élections. Les deux candidats, Ehoud Barak et Ami Ayalon sont issus du sérail militaire, mais affichent un style radicalement différent.

STÉPHANE AMAR
COLLABORATION SPÉCIALE

JÉRUSALEM — Le candidat désigné à la tête du Parti travailliste affrontera selon toute vraisemblance le chef du Likoud, Benyamin Nétanyahou, donné favori par les sondages. Aucune échéance majeure n'est inscrite dans le calendrier politique, mais selon les analystes, le discrédit du gouvernement actuel pourrait conduire à des élections anticipées.

Ehoud Barak : Après le désert

«J'ai fait beaucoup d'erreurs, je n'avais pas assez d'expérience.» Ehoud Barak a signé son retour au premier plan de la scène politique israélienne en écrivant une lettre en forme de mea-culpa aux militants de son parti. L'ancien premier ministre avait choisi son moment. C'était l'été dernier, en plein échec de l'armée israélienne au Liban.

Il promet aujourd'hui de faire mieux s'il revient aux affaires. Face à un Ehoud Olmert largement discrédité et un ministre de la Défense considéré comme un ignare en matière militaire, le soldat le plus décoré d'Israël n'a cessé de rappeler les glorieux faits d'armes qui l'ont conduit à la tête de l'état-major de Tshal de 1991 à 1995.

En campagne, Ehoud Barak a juré qu'il remettrait en ordre de bataille l'armée d'Israël et qu'il la préparerait, en bon professionnel, à une prochaine guerre, jugée inévitable par beaucoup d'Israéliens.

Mais même en se drapant dans les habits de protecteur du peuple israélien, Ehoud Barak a eu du mal à faire oublier les circonstances qui ont précipité son retrait de la vie politique voilà plus de six ans. Alors premier

ministre, il a échoué à conclure la paix avec Yasser Arafat lors des pourparlers de Camp David, puis de Taba. Un échec diplomatique qui débouchera sur une vague de violences sans précédent entre Israéliens et Palestiniens. C'est la deuxième Intifada, qu'il n'a su ni prévoir ni maîtriser et qui conduira à la victoire écrasante d'Ariel Sharon à l'hiver 2001.

Au cours de ces années loin du pouvoir, Ehoud Barak a refait sa vie. Il a divorcé de sa femme, avec qui il vivait depuis 33 ans, puis s'est lancé avec

En Israël, l'arène politique est au moins aussi périlleuse que le champ de bataille.

un certain succès dans les affaires. Il vit aujourd'hui dans les luxueuses tours Akirov de Tel-Aviv et fait régulièrement l'objet de railleries dans son propre camp pour son côté nouveau riche. «Je gagnerai les primaires et je battrai Nétanyahou» a asséné Ehoud Barak pendant toute la campagne. Mais en Israël, l'arène politique est au moins aussi périlleuse que le champ de bataille.

Ami Ayalon : un militaire dans le camp de la paix

La soixantaine passée, Ami Ayalon conserve une carrure d'athlète. Sans doute le résultat d'une heure de natation quotidienne dans la piscine de sa villa. Ce physique colle parfaitement à son message politique. L'ancien amiral de la marine israélienne ne manque jamais une occasion de vanter les mérites de l'armée israélienne, les vertus de la force de dissuasion ou même le courage des colons de Cisjordanie.

À l'instar d'Ehoud Barak, Ami Ayalon peut se targuer d'un prestigieux passé militaire.

Mais en fervent admirateur de l'ancien premier ministre Yitzhak Rabin, il entend incarner ce subtil dosage entre usage de la force et volonté de négocier. Sa carrière illustre bien cette double posture.

Nommé par Shimon Peres à la tête du prestigieux service de sécurité intérieure (Shin Beth), en 1996, il a mené une lutte acharnée contre les mouvements terroristes palestiniens.

Débarqué par Ariel Sharon au début de l'Intifada, il a alors élaboré avec le responsable palestinien Sari Nusseibeh un accord de paix qui a rencontré l'adhésion de milliers de ses concitoyens. Favorable à la restitution des territoires et au partage de

Jérusalem, il s'oppose en revanche fermement au retour des réfugiés palestiniens en Israël.

Vivant plutôt modestement, à l'opposé de son rival, Ami Ayalon a axé une bonne partie de sa campagne sur la lutte contre la corruption qui gangrène l'État juif. Sa quasi-virginité en politique devenant dès lors un gage de renouvellement des élites dans un pays où la classe politique pâtit d'un large discrédit.

Toutefois, Ami Ayalon n'est pas allé jusqu'à refuser le soutien d'Amir Peretz, défait au premier tour avec 22% des voix. Opposés en tous points, les deux hommes vouent un même mépris à Ehoud Barak qu'ils jugent incapable de sortir le pays de l'ornière. Maniant volontiers la métaphore maritime, Ami Ayalon promet, lui, de fixer un cap à la politique israélienne. Histoire de souligner que le pays a souvent ces temps-ci des airs de bateau ivre.

SECOURISTES TUÉS AU LIBAN

Deux secouristes de la Croix-Rouge libanaise (CRL) ont été tués hier par des tirs en provenance de l'intérieur du camp palestinien de Nahr al-Bared dans le nord du Liban, où est retranché le groupe extrémiste Fatah al-Islam, a-t-on appris auprès de la CRL. C'est la première fois que des travailleurs humanitaires sont tués dans ces affrontements qui se déroulent depuis le 20 mai entre l'armée libanaise et le Fatah al-Islam.

Les secouristes ont été touchés à l'entrée nord du camp de réfugiés palestiniens, soit par des balles, soit par les éclats d'un obus venant du camp de Nahr al-Bared, a précisé une source de la CRL en citant les premières informations. D'autre part, un médiateur palestinien, cheikh Mohammad al-Hajj, a été blessé par balles à la jambe à l'entrée du camp de Nahr al-Bared, selon une source hospitalière. Au total, 125 personnes, dont 58 militaires et 50 islamistes, ont péri depuis le début des affrontements.

Agence France-Presse

AGENCE FRANCE-PRESSE

GAZA — Des combats entre le Hamas et le Fatah qui ont fait neuf morts, et des tirs contre le bureau du premier ministre Ismaïl Haniyeh, ont replongé hier dans la violence partisane la bande de Gaza, sonnant le glas d'une trêve de trois semaines dans le territoire palestinien.

Ces décès portent à 15 le bilan des morts depuis la reprise des accrochages le 7 juin entre le Fatah du président Mahmoud Abbas et le groupe islamiste du premier ministre Ismaïl Haniyeh.

Ces deux mouvements siègent au sein d'un gouvernement d'union dont la formation en mars avait mis fin à une

année de violences partisans ayant fait des centaines de morts à Gaza. Mais les combats avaient repris ensuite faisant une cinquantaine de tués avant la conclusion d'un cessez-le-feu le 19 mai.

À Gaza-ville, des hommes armés, postés sur le toit d'un immeuble voisin, ont ouvert le feu sans faire de victimes sur les bureaux de M. Haniyeh au moment où il présidait la réunion hebdomadaire du cabinet, selon son entourage.

«Le premier ministre a interrompu la réunion et a quitté l'endroit avec le reste des ministres», a affirmé à l'AFP un responsable de son bureau, qui a accusé des «membres de la garde présidentielle et des activistes du Fatah» d'être les auteurs des tirs.

Reprise des combats interpalestiniens à Gaza

DES KILOMÈTRES ET DES KILOMÈTRES DE VACANCES ...



vroom-vroom

UTILITAIRE SPORT DE L'ANNÉE
ET MEILLEUR ACHAT
Le Guide de l'auto 2007



INDICE DE SÉCURITÉ LE PLUS ÉLEVÉ
LORS D'ESSAIS DE COLLISION*

CX-7 GS 2007 À TRACTION INTÉGRALE

LOUEZ À PARTIR DE

379\$

PAR MOIS, POUR 24 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 4 995\$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



CX-9 GT illustré



Tribute GT-V6 illustré

CX-9 GS 2007 À TRACTION INTÉGRALE

LOUEZ À PARTIR DE

499\$

PAR MOIS, POUR 24 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 5 995\$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Le CX-9 représente le nouveau flambeau de Mazda,
le véhicule le plus imposant de sa gamme...

Louis Butcher, Journal de Montréal

Le CX-9 n'est pas un CX-7 allongé
pour accueillir une 3^e rangée de sièges,
et le CX-7 n'est pas un CX-9 avec 2 rangées de sièges.
Ce sont deux véhicules complètement différents.

Motor Trend, novembre 2006

TRIBUTE GX 2008

LOUEZ À PARTIR DE

269\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 995\$

- OU - LOUEZ À PARTIR DE

339\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
0\$ COMPTANT INITIAL

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



mazda

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au 1-800-263-4680.